

**La  
campagne  
d'Arlette  
Laguiller**

**p. 3, 4, 5**

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1758 - 5 avril 2002 - prix : 1 € (6,56 F)

**ils ont déjà un  
carton jaune,  
donnons-leur  
un carton  
rouge...**

**Proche-Orient  
une guerre  
totale...  
et une  
impasse**

**p. 10, 11**

**Interdire  
les  
licenciements !**

**p. 6, 7**

**Jospin,  
Chirac :  
seuls les  
mots  
diffèrent**

**p. 8**



**14 avril, meeting  
Arlette Laguiller  
au Zénith, à Paris**

**Les réunions publiques avec Arlette Laguiller**  
p. 4-5 ■ A Paris, au Zénith, le 14 avril  
■ En province

**Tribune**  
p. 6 ■ Sharon : la « guerre totale » contre le peuple palestinien

**Interdire les licenciements collectifs**  
p. 6-7 ■ « Les capitaux s'évaderont » ? Voire... mais pas les usines, pas les machines !  
■ A la Faïencerie de Vitry-le-François, la réquisition de l'entreprise s'impose

**Présidentielle**  
p. 8 ■ Chirac-Jospin, cafouillages et bidouillages au programme  
■ Baisse des charges sociales, une incitation à l'augmentation des profits  
■ Impôts : le prélèvement à la source, oui, mais des profits  
p. 9 ■ Jospin veut aider les patrons à faire main basse sur les retraites  
p. 16 ■ Une démocratie étroitement surveillée

**Dans le monde**  
p. 10-11 ■ Israël-Palestine, la guerre totale de Sharon mène dans l'impasse les deux peuples  
■ Bush choisit de laisser faire Sharon  
■ Des actions odieuses et imbéciles  
■ Argentine, après la crise monétaire, le retour de l'inflation

**Dans les entreprises**  
p. 12 ■ Hôpital de Grenoble  
■ Solectron Longuenesse (Pas-de-Calais)  
■ Arcelor  
p. 14 ■ Renault Véhicules industriels Vénissieux (Rhône)  
■ Renault CKD Grand-Couronne (Seine-Maritime)  
p. 15 ■ Citroën-Aulnay-sous-Bois  
■ Renault Lardy (Essonne)

**Leur société**  
p. 13 ■ Collège Edouard-Vaillant, Gennevilliers (Hauts-de-Seine)  
■ Collège Jean-Vilar, La Courneuve

Île d'Yeu

**LE FISC PÊCHE AU GROS**

Les chalutiers de l'île d'Yeu ont bloqué le petit port, capturant dans leur filet 1800 touristes qui ont dû prolonger leur week-end pascal.

Le motif de leur colère paraît légitime. A l'origine de cette affaire, l'Union européenne avait décidé d'interdire certains types de filets, considérés comme dangereux pour les dauphins. Mais cette interdiction provoque un manque à gagner pour les pêcheurs. L'Union européenne a donc décidé de verser en compensation une subvention de 275 000 euros (1,8 million de francs) par bateau pour permettre leur reconversion.

Et c'est ici qu'intervient l'État français : il a décidé

de taxer la subvention. Et il n'y est pas allé avec le dos de la cuillère puisque les pêcheurs se plaignent que l'impôt atteint jusqu'à... 56 % des sommes versées par Bruxelles !

Les pêcheurs ont donc décidé de bloquer port et touristes pour se faire entendre. C'est évidemment regrettable pour les vacanciers qui n'y sont pour rien. Mais c'est tout de même la conséquence de l'attitude scandaleuse d'un État qui, lui, maintient le maillage de ses filets de pêche aux contribuables, du moins quand ils ne sont pas parmi les plus riches.

A.V.

Téléphonie

**QUELLE CONCURRENCE ?**

En début d'année 2001, sous prétexte de passage à l'euro, les opérateurs de téléphonie mobile ont changé la méthode de facturation des communications, bien évidemment en défaveur des usagers. Les communications passées d'un portable sont maintenant facturées par paliers de 30 secondes au lieu de 15. C'est-à-dire que pour un coup de téléphone de 61 secondes, l'opérateur en décompte 90. D'après le magazine *Que Choisir ?*, cette méthode de facturation renchérit de 25 à 30 % la facture. Et à cela, s'ajoute l'existence d'un droit d'accès qui correspond à une minute facturée quelle que soit la durée de la communication. Impossible d'y échapper puisque les trois opérateurs, Bouygues, SFR, Orange, fac-

turent les communications de la même façon depuis quelques mois.

Cela est passé quasiment inaperçu aux consommateurs puisque les factures ne permettent pas de voir l'écart entre le temps réel de communication et le temps facturé. L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a conseillé de faire payer le consommateur en fonction de son temps réel de consommation, mais ce conseil est resté lettre morte. En fait la seule contrainte qui s'impose aux opérateurs est de fournir des factures détaillées... mais en 2003. Les opérateurs Bouygues, SFR, Orange ont donc encore de beaux jours devant eux et ne se privent pas de les utiliser !

E.L.

**PRIVATISER, POURVU QUE ÇA RAPPORTE...AU PRIVÉ !**

En cette période de frénésie de privatisations il est assez surprenant de voir des politiciens de droite prendre ouvertement position contre l'une d'entre elles. Et il ne s'agit ni de n'importe quels politiciens, ni de n'importe quelle privatisation.

C'est en effet l'ensemble des élus de droite de la commission des Affaires économiques du Sénat qui déclare que « *privatiser France Télécom serait aujourd'hui une erreur* ». « *Aujourd'hui* » est-il bien précisé, car demain ce serait peut-être une autre affaire.

France Télécom appartient pour le moment en majorité à l'État, et la question d'une pri-

vatation plus importante se pose d'autant plus que la majorité des opérateurs européens sont, eux, privatisés. Seulement voilà, France Télécom a maintenant des dettes, pour 60 milliards d'euros, et les entreprises privées qui se trouvent actuellement minoritaires dans France Télécom ne sont pas particulièrement ravies de devoir contribuer à déboursier de telles sommes. Il est évident que France Télécom n'est pas très attrayante en ce moment.

Pour les sénateurs, l'État est « *un pôle de stabilité* » qui « *rassure en garantissant le paiement des dettes* ». C'est assez clair : contribuables, à vos poches pour combler le

fossé creusé par les achats de France Télécom, comme l'achat d'Orange par exemple.

Alors que Chirac envisage la privatisation de France Télécom (mais on sait qu'en campagne électorale, il raconte n'importe quoi), les sénateurs, gens sérieux, écrivent que faire de cette privatisation « *un enjeu des campagnes électorales serait une faute* ».

Voilà pour aujourd'hui, mais plus tard ?

Les sénateurs de droite l'envisagent en ces termes : « *Le seul motif légitime d'une dilution de l'État serait un projet d'entreprise ambitieux, par exemple une grande alliance stratégique ou l'absorption*

d'un grand opérateur étranger ». Sous réserve que l'État détienne quand même « *une minorité de blocage* ».

D'ailleurs les sénateurs sont plutôt optimistes, car ils considèrent que France Télécom est « *une magnifique moissonneuse de profits* ».

En conclusion, pour le moment, on ne touche pas à France Télécom, l'État paye, jusqu'à ce que cette « *moissonneuse de profits* » rende l'affaire intéressante pour le privé.

Les sénateurs sont souvent âgés, mais pas gâteux, surtout lorsqu'il s'agit de capitaux !

A.V.

**LUTTE OUVRIÈRE**

*Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste*

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

**LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET**

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E.mail: [journal@lutte-ouvriere.org](mailto:journal@lutte-ouvriere.org)

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 7622,45 €(50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 15 000 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

**SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !**

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM : .....  
 PRÉNOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CODE POSTAL et VILLE : .....  
 COMPLÈMENT D'ADRESSE .....  
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de .....  
 (rayer la mention inutile).  
 Ci-joint la somme de : .....  
 Règlement :  
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,  
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

# Editorial

Editorial des bulletins  
d'entreprise du 2 avril 2002

■ Chirac a le culot de dire que, dans les hôpitaux, les 35 heures sont une catastrophe. Il oublie de dire que la cause n'est pas la réduction du temps de travail d'un personnel à bout de forces, mais le fait qu'on n'a pas embauché en conséquence. Parce que, pour compenser 10 % de réduction du temps de travail, il aurait fallu une augmentation de 10 % des effectifs. Le gouvernement ne l'a pas fait. Mais les gouvernements de droite qui l'ont précédé n'ont pas non plus compensé les départs à la retraite ni fait face aux besoins.

Jospin a prétendu, mardi matin 2 avril sur RTL, que son gouvernement avait « tenu ses engagements » et que « c'est avec un

gouvernement de gauche que les problèmes de chômage, de retraite et de santé trouveront une réponse » ! Pourquoi, depuis cinq ans, ne l'a-t-il pas fait ?

Le chômage a un peu régressé mais les emplois précaires ont plus augmenté encore. Pour la santé, les hôpitaux, la Sécurité sociale, n'en parlons pas. Quant aux retraites, Jospin n'a même pas supprimé les mesures de Balladur et n'a pas rétabli à 37 ans et demi les cotisations pour une retraite complète au lieu des 40 actuels. Et les actuels retraités voient leur niveau de vie diminuer encore bien plus que les salariés en activité.

Il ne se passe pas de semaine sans qu'on n'annonce un licenciement collectif, ici ou là. Les actionnaires de ces sociétés cotées en Bourse exigent 15 ou 20 % de bénéfice et, pour les satisfaire, on diminue le

nombre de travailleurs et on exploite un peu plus ceux qui restent.

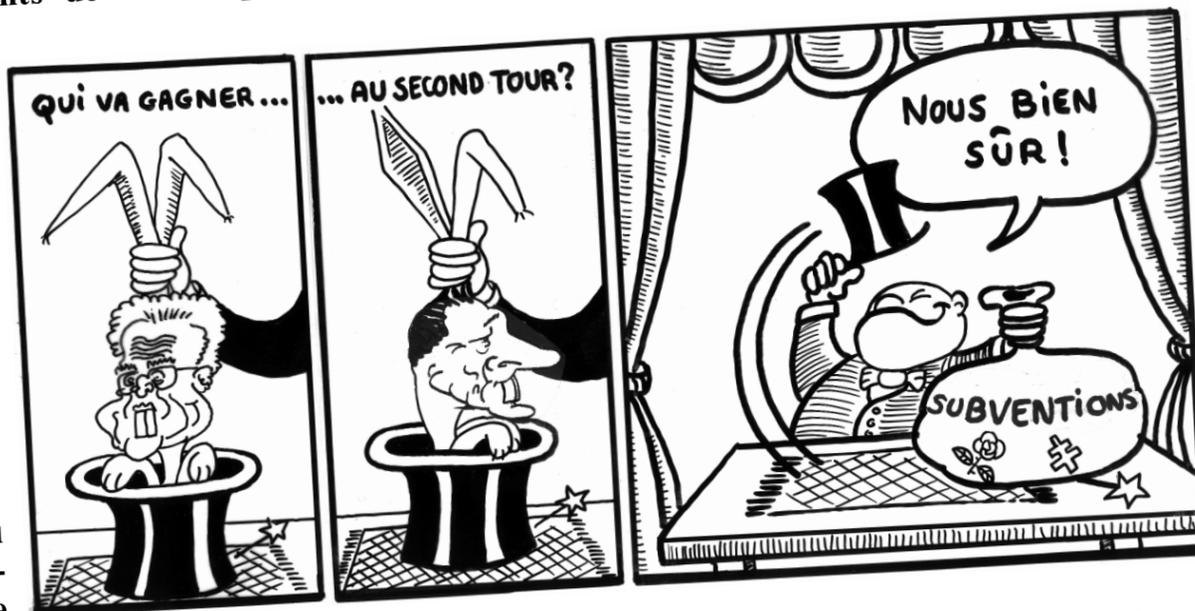
Voilà la situation du monde du travail. Voilà la société que Jospin dit avoir « gérée sérieusement ». C'est vrai qu'il « gère sérieusement » les affaires de la bourgeoisie, mais pas celles des travailleurs.

Ce qui est réconfortant, c'est que de plus en plus de travailleurs manifestent que cette gauche ne les

Aujourd'hui les sondages lui prêtent la moitié des voix qui se porteraient sur Chirac ou sur Jospin. De plus en plus de travailleurs ont connu la droite et la gauche au pouvoir et ont pu juger qu'il n'y avait pas vraiment de différence.

Le Parti Communiste s'est déconsidéré aux côtés de Jospin et dégingole dans les mêmes sondages. Qui pourrait donc citer le nom des quatre ministres communistes et dire ce qu'ils ont fait ? Pour

Marie-Georg e Buffet, on peut peut-être dire ce qu'elle est mais pas ce qu'elle a fait d'important. Gayssot certainement, mais que pensent de lui les cheminots, les chauffeurs routiers ? Et les deux autres, quel est leur nom



représente pas. De plus en plus d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires, d'enseignants, de travailleurs des services publics, de petits commerçants et de petits paysans ont trouvé que seule Arlette Laguiller exprimait leurs intérêts. D'où sa montée dans les sondages.

Arlette Laguiller est issue du monde du travail, elle est aujourd'hui retraitée car elle a travaillé toute sa vie comme employée. C'est une femme. Elle a toujours partagé la vie du monde du travail. Elle a été militante syndicale et a connu l'exploitation dans les entreprises et tous les efforts qu'il fallait faire pour défendre les travailleurs contre la rapacité patronale ou les injustices. Elle, elle peut exprimer les aspirations de la population laborieuse.

et à quoi ont-ils servi ?

Jospin, avec Gayssot, en cinq ans, a plus privatisé que les deux gouvernements de droite qui ont précédé. Même des autoroutes dont l'Etat a entièrement financé la construction vont être privatisées, maintenant qu'elles sont bien rentables. D'ici à ce qu'on nous fasse payer un péage en sortant de chez nous pour emprunter la rue, il n'y a pas loin.

En effet, si la droite et la gauche, PCF compris, sont déconsidérées au point qu'il se confirme que, le jour du scrutin, Arlette Laguiller atteigne, voire dépasse, le score de 10 %, les béquilles politiques sur lesquelles s'appuie la bourgeoisie apparaîtront fragilisées.

Tous ces gens-là craignent le vote pour Arlette Laguiller car ce qu'ils craignent c'est le monde du travail. C'est son réveil et sa colère !

# LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

## LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

### 4 avril

Ambert (Puy-de-Dôme)  
Beauvais-Zup Argentine (Oise)  
Dun-sur-Auron (Cher)  
Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)  
Hagondange (Moselle)  
Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne)  
Lucé (Eure-et-Loir)  
Malestroit (Morbihan)  
Montrichard (Loir-et-Cher)  
Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle)  
Pont-Sainte-Marie (Aube)  
Pont-Scorff (Morbihan)  
Portes-lès-Valence (Drôme)  
Saint-Aubin-d'Aubigné (Ille-et-Vilaine)  
Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre)  
Sainte-Sévère (Indre)  
Tours (Indre-et-Loire)  
Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine)

### 5 avril

Braine (Aisne)  
Charleville-Mézières (Ardennes)  
Cossé-le-Vivien (Mayenne)  
Domont (Val-d'Oise)  
Nonancourt (Eure)  
Périgueux (Dordogne)  
Péronne (Somme)  
Ploubalay (Côtes-d'Armor)  
Ploudalmézeau (Finistère)  
Saint-Léonard-de-Noblat (Vienne)  
Saint-Nicolas-du-Pelem (Côtes-d'Armor)

### 6 avril

Argentat (Corrèze)  
Avranches (Manche)  
Gravigny (Eure)  
Guyancourt (Yvelines)  
Laon (Aisne)  
Lapalisse (Allier)  
Mont-de-Marsan (Landes)  
Neuville-aux-Bois (Loiret)  
Riom (Puy-de-Dôme)  
Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)  
Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne)  
Sées (Orne)  
Tréguieux (Côtes-d'Armor)  
Varennes-Vauzelles (Allier)

### 8 avril

Les Pieux (Manche)  
Maringues (Puy-de-Dôme)  
Moncontour (Côtes-d'Armor)  
Nanterre (Hauts-de-Seine)  
Ploudalmézeau (Finistère)  
Plouigneau (Finistère)

### 9 avril

Aulnay-sous-Bois (Seine-saint-Denis)  
Beaumont-Hague (Manche)  
Lisieux (Calvados)  
Pierrefitte (Seine-Saint-Denis)  
Pont-de-Chéry (Isère)

### 10 avril

Ballancourt (Essonne)  
Bourganeuf (Creuse)  
Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)  
Drancy (Seine-Saint-Denis)  
Equeurdreville (Manche)  
Evry-Les Epinettes (Essonne)  
Grigny-Grande-Borne (Essonne)  
Lorient-Bois-du-Château (Morbihan)  
Malesherbes (Loiret)  
Murs-Erigné (Maine-et-Loire)  
Pons (Charente-Maritime)  
Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique)  
Saint-Chamond (Loire)  
Saint-Omer (Pas-de-Calais)

### 11 avril

Aigurande (Indre)  
Blamont (Meurthe-et-Moselle)  
Chaource (Aube)  
Châteauroux-Baulieu  
Châteauroux-ZUP  
Châtenois-les-Forges (Territoire-de-Belfort)  
Groslay (Val-d'Oise)  
Guidel (Morbihan)  
Mainvilliers (Eure-et-Loir)  
Orsay-Faculté des Sciences (Essonne)

### 12 avril

Aix-en-Othie (Aube)  
Arbois (Jura)  
Cholet (Maine-et-Loire)  
Corbigny (Nièvre)  
Courbevoie (Hauts-de-Seine)  
Hérouville-Saint-Clair (Calvados)  
Le Blanc-Mesnil-Nord (Seine-Saint-Denis)  
Mirecourt (Vosges)  
Nantes (Loire-Atlantique)  
Perpignan (Pyrénées-Orientales)  
Ploufragan (Côtes-d'Armor)  
Saint-Dié (Vosges)  
Sully-sur-Loire (Loiret)  
Villeneuve-d'Ornon (Gironde)

### 13 avril

Chateaufort (Cher)  
Compiègne (Oise)  
Cosnes-sur-Loire (Nièvre)  
Coulaines (Sarthe)  
Domfront (Orne)  
Gannat (Allier)  
Issoire (Puy-de-Dôme)  
Montmorillon (Vienne)  
Saint-Quentin (Aisne)

### 15 avril

Auxonne (Côte-d'Or)  
Valognes (Manche)  
Veynes (Hautes-Alpes)

### 16 avril

Jonzac (Charente-Maritime)  
Mondeville (Calvados)  
Saint-Germain-du-Puy (Cher)

### 17 avril

Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne)  
Bédarieux (Hérault)  
Les Herbiers (Vendée)  
Lorient-Kervenanec (Morbihan)  
Metz-Borny (Moselle)  
Sallaumines (Pas-de-Calais)  
Sin-le-Noble (Nord)

### 18 avril

Caen-La Guérinière (Calvados)  
Decize (Nièvre)  
Marennes (Charente-Maritime)  
Tournus (Saône-et-Loire)  
Soissons (Aisne)

### 19 avril

Beauvais (Oise)  
Courmon (Puy-de-Dôme)  
Dieppe (Seine-Maritime)  
Epernon (Eure-et-Loir)  
Laval (Mayenne)  
Melle (Deux-Sèvres)  
Melun (Seine-et-Marne)  
Pézenas (Hérault)  
Rives (Isère)  
Rochefort (Charente-Maritime)

## À Bordeaux, le 27 mars

950 personnes sont venues assister mercredi 27 mars à Bordeaux au meeting qu'y tenait Arlette Laguiller. Une salle comble puisque 150 n'ont pu trouver de place assise et ont dû écouter le discours debout ou assises entre les allées.

Devant une salle attentive, très populaire, avec beaucoup de jeunes, Arlette a en premier lieu parlé de la situation des travailleurs de Bordeaux et de la région, en dénonçant notamment les licenciements des intérimaires de chez Ford, les méthodes de patron de combat

de Solelectron qui après avoir poussé des dizaines de travailleurs à la démission a réembauché des intérimaires, et les licenciements chez Airborne à Mérignac, Airborne dont la maison-mère annonce trois milliards de dollars de bénéfices.

Arlette Laguiller a ensuite poursuivi sur l'actualité nationale et les programmes des différents candidats de droite et de gauche à l'élection présidentielle, pour terminer sur la nécessité pour la classe ouvrière de construire un nouveau et grand parti des travailleurs.

A la fin de la réunion, après *L'Internationale*, nombreux sont ceux qui ont tenu à venir la saluer ou lui demander une dédicace. A la table de presse, son livre, ainsi que le journal *Lutte Ouvrière* et le mensuel *Lutte de Classe* se sont arrachés, tout comme les nombreuses affiches qui ornaient la salle. Quelques drapeaux rouges ont aussi disparu !

Finalement, Arlette a quitté la salle sous les applaudissements chaleureux de ceux, nombreux, qui étaient encore là.



Avec les travailleurs de Whirlpool (Amiens) menacés de licenciement.

## À Amiens, le 28 mars

Près de 700 personnes sont venues assister, jeudi 28 mars, à la réunion publique d'Arlette Laguiller à Amiens, sous un chapiteau comble où de nombreuses personnes n'ont pu trouver de place assise. Un public populaire où l'on notait la présence d'ouvrières et ouvriers de l'usine Magneti-Marelli qui a récemment fermé ses portes, de Goodyear, de Dunlop, et aussi de nombreux jeunes, parfois venus de loin pour écouter notre camarade.

Arlette Laguiller a épinglé Gilles De Robien, maire d'Amiens et directeur de campagne de Bayrou, qui s'enorgueillit d'avoir attiré « des sociétés d'appels téléphoniques qui auraient créé des emplois. Mais ces emplois ne sont pas seulement sous-payés, avec une flexibilité maximum, ils sont sur-

tout des plus précaires ». Et ces sociétés ont parfois « plié bagage une fois touchées (les aides) » dont les ont abreuvées les autorités.

Elle a aussi évoqué la cascade de fermetures d'usines qui touche la région, d'une filiale de Fiat comme Magneti-Marelli à « Whirlpool, géant mondial du gros électroménager, qui (lance) un plan de licenciements, voire de fermeture totale de certaines de ses usines. (Cela) frappe ici 886 salariés, sans parler des centaines d'intérimaires employés en période haute production ».

Les salariés de cette usine avaient invité en effet Arlette Laguiller à les rencontrer juste avant son meeting : malgré les menaces de la maîtrise, plusieurs dizaines d'entre eux avaient cessé le travail pour

venir lui dire leur colère face à leur patron qui affirme qu'ils ne rapportent pas assez de bénéfices aux actionnaires. Un patron qui, devait déclarer Arlette Laguiller lors de son meeting, « comme par provocation, le jour même de l'annonce de ces licenciements, annonçait aussi qu'il rachetait pour 43 millions de dollars un groupe d'électroménager polonais (...) Alors oui, qu'une entreprise aussi riche puisse licencier est déjà un scandale. Mais ce qui l'est encore plus, c'est que, du gouvernement à la mairie, en passant par le Conseil régional, les institutions étatiques non seulement ne bougent pas le petit doigt pour empêcher cette entreprise de licencier, mais qu'en plus, elles lui fassent des cadeaux avec l'argent public, avec l'argent des contribuables, les futurs licenciés compris ! »

### POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

Vous pouvez envoyer vos dons, par chèque bancaire ou postal rédigé à l'ordre de Monsieur Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette Laguiller, à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Pierre DALMAS  
Mandataire financier d'Arlette LAGUILLER  
co / LUTTE OUVRIÈRE  
BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 26 juillet 2001, pour l'élection présidentielle du 21 avril 2002, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

# LES RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

## À PARIS



## Dimanche 14 avril à 15 heures AU ZÉNITH - Porte de Pantin

### EN PROVINCE

#### GRENOBLE

Judi 4 avril  
à 18 h 30  
Alpes-Congrès  
(à côté d'Alpexpo)

#### DIJON

Mardi 9 avril à 18 h  
Salle du  
Clos-de-Vougeot  
Palais des Congrès

#### ROUEN

Vendredi 5 avril  
à 18 h 30  
Parc Expo

#### MULHOUSE

Mercredi 10 avril  
à 18 h 30  
Parc Expo

#### MARSEILLE

Samedi 6 avril  
à 15 heures  
Château des fleurs  
16, Bd Michelet  
Métro :  
Rond-Point-du-Prado

#### TOULOUSE

Judi 11 avril  
à 18 h 30  
Hall 8, Parc  
des expositions

#### NÎMES

Dimanche 7 avril  
à 15 heures  
Holiday Inn  
à Ville-Active

#### RENNES

Mardi 16 avril  
à 18 h 30  
Halle Martenot,  
place des Lices  
Métro : Sainte-Anne

#### LILLE

Lundi 8 avril  
à 19 heures  
Lille Grand-Palais,  
Salle Vauban

#### ANGERS

Mercredi 17 avril  
à 18 h 30  
Auditorium du  
Centre des Congrès  
Boulevard Carnot

#### LYON

Judi 18 avril à 20 heures  
Bourse du Travail  
place Guichard (métro Guichard)

Des départs de cars sont organisés depuis diverses villes et depuis la banlieue parisienne

Voici les premiers rendez-vous qui nous sont parvenus, d'autres suivront. Pour plus de renseignements quant aux places disponibles, prendre contact avec nos militants locaux.

#### Région parisienne :

##### HAUTS-DE-SEINE :

Colombes (13 h 30, Gare SNCF), Gennevilliers (13 h 45, mairie), Asnières-Gennevilliers (13 h 50, métro Gabriel-Péri), Clichy (14 h, mairie).

##### SEINE-SAINT-DENIS :

La Courneuve (13 h 50, mairie), 4000 Sud (14 h 15, devant la Poste).

##### YVELINES :

Mantes-la-Jolie (13 h, gare SNCF), Les Mureaux (13 h 30, gare SNCF), Poissy (14 h, gare SNCF)

##### VAL d'OISE :

Argenteuil (13 h 30 Cité Joliot-Curie, devant le marché ; 13 h 40, place A. Briand, derrière la gare Argenteuil-Centre).

##### ESSONNE :

Melun (13 h, gare SNCF), Corbeil-Essonnes (13 h 30, Gare SNCF), Grigny (13 h 45, Place le Damier), Juvisy s/Orge (14 h, parking du Marché), Limours (13 h 30, Eglise), Les Ulis (13 h 45, sous la passerelle de la mairie), Massy (14 h, place de France - Bus).

#### Bourgogne

Dijon (11 h 45, cour de la gare).

#### Centre

Bourges (10 h 30, Centre nautique) - Chartres (12 h devant le Théâtre) - Châteauroux (9 h 45, parking du restaurant L'Escale) - Cosne-sur-Loire (11 h 15, parking de Maltaverne) - Le Mans (11 h, parking de la mairie annexe de Pontlieue) - Limoges (8 h 30, parking du Champ de Juillet) - Montargis (11 h 30, parking du Pâtis, devant la poste) - Nevers (10 h 30, parking de l'Agriculture, McDonald's) - Orléans (12 h, parking du centre commercial Emile Zola) - Tours (10 h, Gare routière) - Vierzon (11 h, parking du stade Robert Baran).

#### Champagne-Ardennes

Troyes (12 h, parking gare SNCF) - Romilly-sur-Seine (12 h 30, parking Salle des Fêtes, rue A. Briand)

#### Nord

Dunkerque (8 h 50, parking du Stade Tribut), Calais (9 h 30, Rondpoint sortie Calais St-Pierre), Boulogne sur-Mer (10 h, parking du McDonald's) - St-Martin-les-Boulogne, Rang du Fliers (10 h 30, péage

autoroute) - Fourmies (11 h, mairie), Sains-du-Nord (10 h 10, parking Shopi), Avesnes (10 h 20, La Rotonde), Ferrière-la-Grande (10 h 45, mairie), Maubeuge (11 h, mairie) - Lille (10 h, place de la République).

#### Normandie

Cherbourg (9 h, parking gare SNCF) - Rouen (12 h, place du Boulingrin).

#### Ouest

Brest (5 h 15, gare SNCF) - Lorient (6 h, place Delaune à Lanester) - Saint-Brieuc (7 h, place de la Liberté) - Saint-Nazaire (7 h 30 à la gare).

#### Picardie :

Amiens (11 h 30, parking du Cirque, mail Albert 1<sup>er</sup>) - Beauvais (12 h 30, gare SNCF) - Clermont-de-l'Oise (12 h 30, place Voburg) - Compiègne (12 h 45, place de la Gare) - Creil (13 h, place de la Gare) - Laon (12 h, gare SNCF) - Méru (13 h, gare SNCF) - Saint-Quentin (11 h 15, gare SNCF) - Soissons (12 h 30, gare SNCF).

#### Poitou-Charentes

La Rochelle (7 h, à la gare), Poitiers (9 h, aux Arènes), Châtelleraut (9 h 15, devant la mairie).

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

## TRIBUNE

# Sharon : LA « GUERRE TOTALE » CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

Avec la prise du QG d'Arafat, la destruction de sa garde personnelle et l'occupation de Ramallah puis de Kalkilya, Tulkarem, Bethléem, Sharon poursuit son objectif : la guerre totale contre les Palestiniens, la destruction de leurs organisations et de l'embryon d'Etat que constituait l'Autorité palestinienne. Et la population palestinienne des villes occupées est la première victime de cette nouvelle offensive militaire israélienne. Dans Ramallah, zone militaire fermée, le couvre-feu autorise les soldats à tirer sur toute personne surprise dans la rue. L'occupation des villes de Ramallah puis de Kalkilya dimanche, s'est traduit par le ratissage des immeubles et des maisons, les rafles systématique des hommes de 16 à 45 ans qui sont fouillés et internés pour être interrogés.

Cette politique de terreur et d'humiliation de la population palestinienne entière, Sharon la justifie par la soi-disant chasse aux terroristes. Il s'est saisi du sanglant attentat suicide de Netanya qui avec 22 morts et plus de cent blessés a choqué la population israélienne, pour déclencher dès le lendemain l'invasion de Ramallah, où Arafat était déjà bloqué par l'armée. La perspective d'une nouvelle escalade était déjà prévisible : l'offensive israélienne a alimenté une nouvelle série d'attentats suicides au cœur d'Israël, à Tel Aviv, Haïfa, Jérusalem. Et chaque attentat meurtrier comme celui de Haïfa avec ses 16 morts et sa quarantaine de blessés a permis à Sharon de justifier une nouvelle extension de l'intervention militaire et le contrôle de nouvelles villes de la zone autonome palestinienne. Car Sharon, l'homme de la guerre du Liban, l'homme des massacres de Sabra et Chatila, mène d'abord et avant tout une politique d'expansion et de conquête et vise à la constitution du « Grand Israël ». Et il est prêt à en faire payer le prix fort à la population israélienne. En provoquant cyniquement une radicalisation des organisations palestiniennes vers le terrorisme aveugle, il vise à faire admettre à la population israélienne qu'elle n'a plus d'autre choix que de le suivre. C'est sous couvert de « lutte contre le terrorisme », et de « défense du monde libre », que Sharon dénie ainsi au peuple palestinien tout droit à des territoires, à un Etat et à une existence libre dans la région.

Sharon bénéficie de la caution et du soutien de la gauche travailliste au gouvernement. « Je reste dans le gouvernement et je lutte pour défendre mes idées. Il faut d'abord faire preuve d'unité et se battre », déclarait Pérez, Ministre travailliste des Affaires Etrangères, dimanche dernier. Et puis, la politique de Sharon fait suite à celle de la gauche israélienne qui s'était prévalu de la signature des accords d'Oslo. Car derrière la façade de ces soi-disant accords de paix, il y avait la politique consistant à découper le territoire palestinien en morceaux, sans com-

munications entre eux, à multiplier les check points, les routes militaires, pendant que les Palestiniens étaient expulsés de zones entières et que la colonisation de leurs territoires était poursuivie à grande échelle. Cette politique a conduit à l'étranglement économique et à la révolte des Palestiniens. Sur ce terrain préparé par la gauche au gouvernement, la provocation de Sharon sur l'Esplanade des Mosquées en septembre 2000 n'a été que l'étincelle qui a mis le feu aux poudres... et lui a permis d'accéder au pouvoir.

Sharon bénéficie pour sa politique d'un autre appui de taille, celui de l'impérialisme américain, lancé à l'échelle mondiale dans sa croisade contre « l'axe du mal », et qui après l'Afghanistan menace d'intervenir contre l'Irak. Même si les USA et George Bush ont récemment voté des résolutions de l'ONU en faveur de l'existence d'un Etat palestinien, même s'ils ont envoyé le général Zinni en vue d'une nouvelle négociation avec Arafat comme représentant du peuple palestinien, et même s'ils ont obtenu des Etats arabes de signer la proposition de paix du prince saoudien Abdallah, ils ont appuyé clairement et sans ambages l'offensive de Sharon, au nom du droit de l'Etat israélien de se défendre contre le terrorisme.

Quant aux pleurmicheries hypocrites des impérialismes européens, parmi lesquelles celles de Chirac et Jospin, elles ne peuvent masquer leur passivité complice et ne sont pas plus que les résolutions sans lendemain de l'ONU, capables d'arrêter cette guerre ni d'apporter la moindre perspective pour les deux peuples.

L'espoir pour les Palestiniens d'obtenir leurs droits légitimes, repose non seulement sur leur combat, mais aussi sur la solidarité des peuples de la région, comme elle s'est notamment manifestée en Egypte et en Jordanie. Et également sur l'apparition au sein même de la population israélienne d'un courant hostile à l'occupation des territoires et à l'intervention militaire israélienne, à condition que ce courant se positionne clairement pour le droit des Palestiniens à l'existence, à une terre, à un Etat.

En France et en Europe, depuis l'offensive militaire de Sharon, on a assisté à une recrudescence d'actes antisémites. Qu'ils soient le fait de personnes révoltées par la guerre infligée aux Palestiniens, ou simplement d'antisémites qui profiteraient du contexte, toujours est-il que ces actes sont totalement étrangers à la défense de la cause palestinienne. Alors ici en Europe, comme dans le monde, il est nécessaire qu'une véritable solidarité s'exprime avec le peuple palestinien, sur la base de la reconnaissance de ses droits élémentaires. Participons nombreux aux manifestations qui soutiennent la cause du peuple palestinien.

Simone CANETTI, le 2 avril 2002

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 20 (mars-avril 2002)

### Au sommaire :

- De l'élection présidentielle aux luttes sociales.
- Revue de cinq ans de gauche plurielle : triste passé, sombre avenir...
- Dossier combattre la mondialisation ou le capitalisme ? - Articles et correspondances : Palestine, Israël, Côte d'Ivoire...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction. Abonnement: un an 9 euros, de soutien 15 euros.

## Présidentielle

# INTERDIRE

Les chiffres du chômage recensés en février 2002, les derniers publiés avant le 1<sup>er</sup> tour les élections présidentielles, non seulement font apparaître une nouvelle hausse, mais surtout montrent que sur un an les licenciements économiques représentent la principale menace pesant sur l'ensemble des travailleurs.

Si les chiffres officiels annoncent une hausse de 0,2 % des demandeurs d'emplois officiellement recensés, il faut mettre ce chiffre en parallèle avec l'augmentation des radiations administratives pratiquées par les

services dépendant de la ministre de « l'Emploi », Elisabeth Guigou, + 43,7 % en un an. Cette augmentation est d'autant plus considérable qu'auparavant les services de l'ANPE, sur ordre du ministre, radiaient déjà à tour de bras de leurs listes les chômeurs. Ceux-ci disparaissaient peut-être des statistiques, mais pas du chômage, qu'ils devaient simplement, comme des centaines de milliers d'autres, affronter dorénavant sans droits. C'est dire si Guigou et Jospin ont tout fait pour cacher la réalité.

## « LES CAPITALAUX S'ÉVADERONT » ? VOIRE... MAIS PAS LES USINES, PAS LES MACHINES !

L'un des arguments avancés pour discrediter le mot d'ordre d'interdiction des licenciements collectifs, c'est que si l'on imposait une telle mesure, les capitaux prendraient la fuite à l'étranger. Laurent Joffrin, dans le *Nouvel Observateur*, écrit : « Arlette demande qu'on interdise les licenciements. Le calcul est impeccable. Empêchées d'ajuster leurs effectifs à leur production, les entreprises partiront à l'étranger ou mettront progressivement la clé sous la porte. »

À chaque fois que la classe ouvrière a réclamé des mesures, des garanties améliorant ou protégeant son niveau de vie, les capitalistes ont crié à la ruine de l'économie, à la faillite de la société. Si on les avait écoutés, il n'y aurait jamais eu d'augmentation de salaires, de congés payés et on continuerait à travailler 60 heures par semaine. En Mai 1968, par exemple, il y a eu 35 % d'augmentation du SMIG (le salaire minimum de l'époque) et de 10 % des salaires réels. L'économie s'est-elle effondrée, les

capitalistes ont-ils déménagé avec leurs usines à l'étranger ? Il n'y a rien eu de cela. Les profits des capitalistes leur permettaient d'encaisser de telles augmentations de salaires. Les patrons ont d'ailleurs été soulagés de s'en tirer à si bon compte face à une grève générale, finalement bien canalisée par les centrales syndicales ouvrières, à l'unisson dans cette tâche. Si les ouvriers de l'époque avaient cru aux arguments des Laurent Joffrin et consorts de l'époque, ils n'auraient rien réclamé et rien obtenu.

Il en va de même aujourd'hui. Les profits et les revenus des patrons atteignent des sommets. Les revenus des plus grands patrons ont progressé en moyenne de 36 % l'an passé. Quelle que soit la conjoncture, ils savent augmenter leurs revenus ainsi que ceux de leurs actionnaires. Les groupes comme Michelin, Danone, Alstom, Alcatel n'auraient pas les moyens de maintenir les emplois et les salaires ? À d'autres !

La fuite des capitaux ? Cet argument



Les usines Peugeot à Sochaux. Les actionnaires ne sont pas près de passer à l'étranger avec ça dans leurs valises !

# LES LICENCIEMENTS COLLECTIFS !

Mais, malgré leurs mensonges et leurs tripatouillages, la réalité fait apparaître une recrudescence considérable des mises en chômage total ou partiel par le patronat pour des motifs « économiques ». Ainsi les heures indemnisées par l'Etat au titre du chômage partiel, auquel les entreprises font appel en cas « de difficultés économiques » quand elles ont épuisé les mises en repos forcé que leur permet la loi sur les 35 heures, ont augmenté sur un an de 43,9 % !

Quant aux licenciements écono-

est ressassé. Si une telle fuite se fondait sur la chasse aux pays qui pratiquent les bas salaires, ou le droit de licencier à qui mieux-mieux, tous les capitaux fuiraient massivement non seulement la France, mais l'Allemagne ou les Etats-Unis pour tous aller en Sierra Leone ou en Malaisie. Mais les capitalistes savent aussi qu'en dehors même des coûts de transports de la matière première et du rapatriement des produits finis, la productivité est plus basse dans ces pays faute d'infrastructures et que la main-d'œuvre, bien qu'exploitée de façon sordide, est aussi moins formée, donc moins rentable que dans les pays industrialisés.

D'ailleurs, contrairement à l'idée, intentionnellement répandue, la France est un pays où les capitalistes font des bonnes affaires et où la fiscalité leur est avantageuse. La preuve ? C'est que 40 % de la capitalisation boursière de Paris est constituée de capitaux étrangers. Pour l'instant, c'est plutôt le débarquement que la fuite des capitaux.

Et puis, qu'est-ce qu'on entend par fuite des capitaux ? Que certains capitalistes qui ne pourraient plus licencier comme ils le désirent choisiraient de partir ? Eh bien, qu'ils partent ! Ils pourront même emmener leur Mercedes et leurs bijoux. Mais le capital, qu'est-ce que c'est ? Le capital productif est constitué des machines, des terrains, des usines ainsi que de la force de travail des salariés. Tout cela, les capitalistes ne vont pas l'emporter sous le bras. Mais s'ils partent, il n'y a aucune raison que l'usine ferme.

Si l'entreprise produisait des choses utiles, elle continuerait à le faire. S'il s'agit de produits devenus inutiles, dépassés ou nuisibles, on pourra sans problème reconverter l'entreprise dans la fabrication de produits socialement nécessaires et vendus à prix coûtant.

Laurent Joffrin s'indigne encore : « Elles (les entreprises) seraient alors socialisées. En quelques années, le plus clair de l'économie passerait sous le contrôle de l'Etat. » Interdire les licenciements, c'est aboutir au socialisme. C'est l'aveu, par un défenseur du capitalisme, que ce système est incapable, même dans un des pays les plus riches de la planète, de garantir ce droit élémentaire pour chacun d'avoir un travail qui lui permette de vivre.

Christian BERNAC

miques, s'ils n'augmentent encore « que » de 1,7 % par rapport au mois dernier, sur un an ces licenciements économiques, qui sont la conclusion des plans dits « sociaux », sont en augmentation de 57 %.

Bien avant la dépression annoncée qui aurait suivi le 11 septembre, les patrons rognèrent à tout-va, sur le salaire d'abord, puis sur l'emploi, de centaines de milliers de travailleurs à travers le pays.

Alors le programme défendu par Arlette Laguiller est bien la seule réponse concrète à cette réalité-là et

aux souffrances qui l'accompagnent dans des pans entiers de la classe ouvrière.

Oui, pour voir ce qui se cache derrière « les difficultés économiques » revendiquées par le patronat, il faudrait permettre aux travailleurs et à la population de contrôler les comptes véritables de ces entreprises et de leurs principaux actionnaires et dirigeants, pour retrouver la trace des profits réels.

Et interdire les licenciements collectifs sous peine de réquisition, c'est bien aussi la seule réponse réaliste

pour contraindre un patron à s'exécuter. Quand un industriel considère qu'un de ses clients a une dette envers lui, il fait saisir les biens et les comptes en banque du débiteur pour récupérer ce qu'on lui doit. Les patrons ont bien une dette considérable, à travers le maintien de l'emploi et de leur salaire, qu'ils doivent aux salariés qui les ont enrichis.

Les hommes politiques et les journalistes complaisants qui traitent ce programme d'irréaliste, voire d'absurde, sont des fieffés menteurs.

Paul SOREL

## À la faïencerie de Vitry-le-François.

# FACE À L'IRRESPONSABILITÉ DES ACTIONNAIRES, LA RÉQUISITION DE L'ENTREPRISE S'IMPOSE

Réquisitionner les entreprises qui licencient, à commencer par celles qui font des profits, pour les salariés de Sarreguemines Bâtiment, autrement dit la faïencerie de Vitry-le-François, cette mesure serait la seule qui garantirait leur avenir. En effet, suite au dépôt de bilan de cette entreprise en janvier dernier, ils risquent de se retrouver tous au chômage dans les mois qui viennent alors que rien, sinon les choix d'une famille de capitalistes, ne justifie la fermeture de l'usine et la suppression des emplois.

Cette entreprise de 400 salariés fabrique des sanitaires (douche, WC) depuis des dizaines d'années. Bon nombre de salariés ont d'ailleurs commencé à y travailler à 16 ans. L'entreprise appartient depuis plusieurs années à un groupe, FSDV (Faïenceries de Sarreguemines, Digoïn, Vitry-le-François), coté en Bourse au premier marché et dirigé par un capitaliste de 80 ans et par sa fille qui sont les principaux actionnaires, dans un conseil d'administration où figure par exemple le PDG des bijoux Cartier.

Ces actionnaires se sont enrichis sur le dos des salariés. En même temps que l'on annonçait, en décembre 2001, le dépôt de bilan de Sarreguemines Bâtiment, on versait aux actionnaires des dividendes pour l'année 2001, comme chaque année !

Aucun chiffre permettant de connaître la situation n'a été communiqué aux salariés, aux syndicats, ni même à la chambre de commerce. L'entreprise a prétexté la défaillance du nouveau logiciel informatique, pourtant payé 18 millions de francs, pour ne pas donner de bilan annuel. Ainsi, en toute illégalité, le dernier bilan disponible au greffe du tribunal de commerce de Paris remonte à 1996 !

Aucune explication n'a été donnée aux salariés sur ce dépôt de bilan par la direction. Il n'y a eu aucune baisse dans ce secteur. La production n'a pas chuté, au contraire : même après le dépôt de bilan, depuis février 2002, la direction

fait travailler un samedi sur deux.

En fait, la famille actionnaire a considéré qu'elle pouvait faire plus d'argent en se débarrassant de l'activité sanitaire et carrelages. Alors, d'un revers de main, elle décide de fermer l'usine sans même prendre la peine de rechercher un repreneur. Et la loi est ainsi faite que ces actionnaires n'ont aucun compte à rendre. L'entreprise a été placée sous administration judiciaire, en attendant un éventuel repreneur.

La désinvolture avec laquelle les actionnaires se débarrassent de l'usine a été dénoncée par le bulletin *Lutte Ouvrière*, ainsi que par le syndicat Force Ouvrière de l'entreprise, avant même que cette décision soit officielle. Aujourd'hui, le directeur de l'entreprise vient de le confirmer. Apparemment mécontent de la façon dont il a été traité par les actionnaires, il se plaint dans le journal local en ces termes : « Gilbert Fénel (l'actionnaire principal) a laissé faire sans prendre le taureau par les cornes ». Alors que leur plan initial prévoyait la « recherche d'un partenaire pour produire la partie économique », le président n'a pas vraiment mis du sien pour rechercher un partenaire. « La première fois que je l'ai vu, le président m'a dit qu'il ne faisait pas de contrat écrit car ce n'était pas dans l'esprit de sa maison, alors il n'a jamais voulu s'engager avec un sous-traitant. Depuis novembre, il n'est pas revenu à l'usine et quand je lui parle de l'usine de Vitry il me dit de voir avec l'administrateur judiciaire ».

Eh oui, les actionnaires sont aux abonnés absents. Mais cela n'empêche pas l'usine de fonctionner, les sanitaires d'être produits et de continuer à se vendre.

Il n'y a donc aucune raison que cette usine ferme. Des sanitaires, il y en a toujours besoin. Les ouvriers, les employés et beaucoup de cadres savent que c'est leur travail qui a fait vivre les actionnaires et non l'inverse.

Il serait plus que légitime que l'on

exige de rendre publique toute la comptabilité passée. On pourrait voir alors la façon dont les actionnaires se sont enrichis au détriment de l'entreprise. Il serait justifié ainsi que l'on exige de continuer l'activité de l'usine, que ces sommes, cet enrichissement passé des actionnaires soient réquisitionnés pour permettre de garantir l'emploi et le salaire des ouvriers.

Par les miracles de la comptabilité, l'ensemble des terrains et bâtiments de l'usine de Vitry-le-François appartient maintenant au holding FSDV qui n'a aucune activité propre et l'entreprise, prétendument déficitaire, continue de payer un loyer à FSDV. Il serait donc normal de réquisitionner ces terrains, dont certains ont d'ailleurs été fournis par la mairie.

L'usine est provisoirement sous contrôle d'un administrateur judiciaire, qui vérifie tous les chèques, tous les mouvements de capitaux dans l'intérêt de l'État et des fournisseurs, c'est-à-dire d'autres capitalistes et banquiers. Pourquoi les travailleurs n'auraient-ils pas le droit d'exercer le même contrôle ?

Après avoir réquisitionné les profits et dividendes passés, on aurait de quoi financer les investissements nécessaires à la continuation de l'activité et même à la modernisation de l'entreprise, complètement laissée à l'abandon, ce qui s'est répercuté gravement sur les conditions de travail. On pourrait alors produire et vendre à prix coûtant, afin de payer des salaires et des conditions de travail corrects à tous les salariés, tout en restant concurrentiel.

Voilà des mesures de bon sens, applicables immédiatement. Il faudrait certes un tout autre rapport de force pour les imposer, non seulement à l'usine mais dans tout le pays. Mais, à montrer leur irresponsabilité et leur profonde inutilité, des capitalistes comme ceux de la Faïencerie se chargent d'en convaincre les salariés.

Correspondant LO

## Chirac - Jospin

## CAFOUILLAGES ET BIDOUILLAGES AU PROGRAMME

« Trente milliards d'impôts en moins » pour Chirac, « Zéro SDF en 2007 » pour Jospin : les slogans de campagne des deux candidats ont le mérite d'être clairs, voire même simplistes, et surtout menteurs.

Passons sur le fait que, pour la majorité de la population, les baisses d'impôts annoncées par Chirac n'apparaissent pas crédibles, ou que le « Zéro SDF » était une ancienne promesse non réalisée que Jospin avait ressortie du placard. Mais les partisans des deux candidats ont cru nécessaire d'apporter des aménagements à ces promesses, juste après qu'elles eurent été faites, tant eux-mêmes n'y croyaient pas.

Ainsi, si certains chiraquiens ont avancé l'idée que dix milliards de baisse d'impôts iraient aux entreprises, d'autres en revanche disent qu'il faut attendre de voir « ce que feront d'autres pays européens ». Mais quel rapport avec l'Europe ? Aucun, si ce n'est que cela permet de rester dans le flou. Mêmes cafouillages à propos de la baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) ou du non-remplacement des fonctionnaires partant à la retraite (puisqu'il faut bien financer ces baisses d'impôts).

Du côté du Parti Socialiste, les promesses de Jospin n'apparaissent pas plus crédibles et le programme de 48 pages est plutôt indigeste et pas facile à distribuer. Aussi la

Fédération de Paris l'a-t-elle réduit à une dizaine de points, où le « Zéro SDF d'ici à 2007 » disparaît derrière l'idée de « couverture logement universelle », une idée de Marie-Noëlle Lienemann visant surtout à garantir les loyers auprès des propriétaires privés. Quant à la promesse de créer une Agence européenne de l'environnement, elle a carrément été gommée... vu que cet organisme existe déjà depuis une bonne dizaine d'années !

Voici donc ceux qui se présentent, et que la presse et tout le petit monde politique présentent comme les seuls candidats crédibles et sérieux. Des hommes qui font des effets d'annonce en disant n'importe quoi et qui croient tellement peu eux-mêmes à ce qu'ils promettent qu'ils s'emmêlent joyeusement les pédales, faisant la preuve, à leur corps défendant, que c'est effectivement n'importe quoi.

Car de programme pour mettre fin, ou du moins tenter de résorber le chômage et la misère croissante, ils n'en ont pas. L'un comme l'autre entendent continuer à défendre les intérêts des possédants en s'en prenant au niveau de vie des travailleurs, mais cela, ils ne peuvent pas l'avouer trop ouvertement... encore que cela se voit pas mal !

M.L.

## JOSPIN MET DU SOCIAL DANS SON DISCOURS.



## Baisses des charges sociales :

UNE INCITATION...  
À L'AUGMENTATION  
DES PROFITS !

Sur la question des allègements de charges sociales pour les patrons comme sur le reste, le programme de Chirac et celui de Jospin se copient. Martine Aubry, ancienne ministre socialiste du Travail, a précisé il y a quelques jours que, pour améliorer l'emploi des plus âgés, Jospin envisagerait, entre autres, des baisses de charges dégressives pour les patrons. Jacques Barrot, ancien ministre du Travail et conseiller de Jacques Chirac, dans une interview au *Parisien* du samedi 30 mars, rappelle qu'Aubry, avec sa loi des 35 heures, a permis aux entreprises de bénéficier d'allègements de charges pour les salariés gagnant moins de 1,8

fois le Smic. Il poursuit : « Nous voulons étendre et renforcer ces allègements au moins à tous les salariés gagnant moins de 1,8 fois le Smic, que son entreprise passe ou non aux 35 heures. Les emplois créés grâce à cela seront la contrepartie ».

La droite, la gauche et les patrons voudraient faire croire que pour favoriser l'emploi il faudrait diminuer les charges, « trop lourdes » disent-ils. Et tous s'appuient sur les statistiques de l'Insee qui évalue à 460 000 le nombre de postes créés entre 1994 et 1997. Mais cet allègement des charges qui n'a pas cessé depuis des années n'a pas permis de combattre le chômage. Cela incite les patrons

à baisser les salaires, ou, mais cela revient au même, à remplacer la main-d'œuvre en place par des salariés moins payés. Ainsi, les 460 000 emplois créés ne font que remplacer des emplois mieux rémunérés. C'est ce que montrent ces statistiques.

Les incitations à l'embauche n'ont jamais créé un seul emploi supplémentaire. Car ce sont les patrons qui en décident en fonction de leurs intérêts. 15 milliards d'euros d'argent public sont utilisés à l'allègement de charges sociales aujourd'hui.

Et cela fait des années que cela dure. La gauche utilise les mêmes ficelles que la droite.

Aline RETESSE

## IMPÔTS :

LE PRÉLÈVEMENT  
À LA SOURCE...  
OUI, MAIS SUR  
LES PROFITS

Jospin a confirmé que « l'imposition du revenu sera réformée par la retenue à la source ». La droite, du RPR à Madelin et jusqu'au candidat des Verts se sont eux aussi prononcés pour ce prélèvement à la source. L'argument avancé par le ministère des Finances était que la collecte de l'impôt serait ainsi simplifiée et que, de plus, les contribuables paieraient désormais leur impôt sur les revenus de l'année en cours, et non plus ceux de l'année précédente. Fabius avait même laissé entendre que le ministère pourrait bien abandonner une année d'impôts, lors du passage au nouveau mode de prélèvement. Rien n'est moins sûr. Par contre, on perçoit facilement les inconvénients qui pourraient surgir pour les salariés, puisque cette

réforme ne peut, par définition, s'appliquer qu'aux salariés. Ce sont les patrons qui prélèveraient l'impôt directement. Le salarié, nous explique-t-on, n'aurait pas à tout dévoiler à son patron, car il ne déclarerait qu'un taux moyen d'imposition. Mais les patrons disposent déjà de nombreux moyens d'information sur leurs salariés, cela leur conférerait une facilité de plus. Par ailleurs, on peut craindre que le contrôle par chaque contribuable salarié sur de futures augmentations d'impôts sera plus difficile, et les éventuelles erreurs plus longues, voire impossibles à rectifier. Les patrons qui deviendraient donc percepteurs auraient de toute façon un moyen de pression supplémentaire sur les salariés... et sur

l'Etat puisque ce sont eux qui lui reverseraient l'impôt collecté, ce qui fournirait, à l'occasion, un fonds de trésorerie pas négligeable.

Mais les candidats, à droite comme à gauche, font du cinéma sur une réforme qui ne changera pas l'essentiel : le fait que l'impôt est supporté essentiellement par les travailleurs. Et, pour inverser cette situation, faire payer les riches, les patrons, il faudrait augmenter l'impôt direct sur les hauts revenus, augmenter l'impôt sur les bénéfices des sociétés et supprimer la TVA et toutes les taxes, c'est-à-dire l'impôt indirect. Et il faudrait que les travailleurs aient le moyen de contrôler que l'argent public aille bien aux services publics.

A. R.

# JOSPIN VEUT AIDER LES PATRONS À FAIRE MAIN BASSE SUR LES RETRAITES

Selon les déclarations de Jospin, « c'est avec un gouvernement de gauche » que « les problèmes de chômage, de retraites, de santé trouveront une réponse ». Quelles réponses ? Depuis 1997 qu'il est le chef d'un gouvernement dit « de gauche », soit près de cinq ans, on a eu le temps de voir et de juger des réponses que Jospin et ses ministres apportent à ces problèmes : le chômage frappe aujourd'hui toujours plus de deux millions de personnes. Quant aux retraites, parlons-en !

Dans son projet nommé « Présider autrement », Jospin déclare qu'il veut favoriser « le retour à l'emploi des travailleurs de plus de 50 ans » et donner « la liberté de choix de l'âge de la cessation d'activité », deux objectifs partagés avec Chirac là encore (qui veut « élargir la liberté de choix de l'âge de la cessation d'activité ») ou même avec un Madelin qui propose de « mieux intégrer le travail des seniors dans l'entreprise ». Comme quoi il n'y a vraiment que des nuances de langage entre la politique proposée par les uns et par les autres, qui sont bien tous d'accord – même s'ils ne le disent que très hypocritement – pour reculer l'âge de la retraite.

Jospin écrit, toujours dans son projet, que « sécuriser nos régimes de retraite par répartition est un de (ses) engagements

majeurs ». Mais pourquoi alors, son ministre de l'Économie et des Finances, Fabius, a-t-il fait passer, en février 2001, une loi visant à mettre en place « l'épargne salariale », version française des fonds de pension et d'un système de retraites par capitalisation ? Jospin ne dit pas ouvertement qu'il faut supprimer le système des retraites par répartition, mais il affirme, tout comme le Medef et toute la droite, que ce dernier est devenu insuffisant et doit être adapté à la situation actuelle, c'est-à-dire complété par un système qu'il appelle « épargne salariale » mais qui, en fait, est une retraite complémentaire. Celle-ci, comme dans d'autres pays, prendra le pas, progressivement, sur la retraite par répartition, réduite au fil des ans à la portion congrue. Avec Jospin, les retraites par répartition représenteront peu à peu une part de moins en moins importante du montant des retraites.

Aujourd'hui, le nombre de travailleurs laissés sans emploi fait qu'il y a de moins en moins de cotisations pour abonder les caisses de retraite. Et quand les patrons embauchent, c'est le plus souvent pour des emplois précaires et mal payés, ce qui se traduit aussi par une baisse des charges sociales payées par les patrons, et donc là encore par un manque à gagner des caisses sociales. Mais évidemment, interdire les licenciements et contraindre les capitalistes à embaucher massivement, dans tous les domaines d'activités, du secteur public comme du secteur privé, ce qui serait un moyen de remplir les caisses, c'est hors de question pour Jospin. En même

temps qu'il parle de capitalisation et agit pour que l'épargne salariale soit généralisée dans les entreprises, Jospin avance, tout comme Chirac, son projet d'augmentation du taux des cotisations des salariés et de recul de l'âge du départ en retraite, quand il n'a pas le culot d'expliquer que les travailleurs devraient économiser s'ils veulent se payer leur retraite.

Les retraites, les travailleurs les paient déjà eux-mêmes par leurs cotisations prélevées sur les salaires et dont Jospin et les socialistes n'excluent pas, si demain ils étaient au gouvernement, de procéder à une augmentation des taux, sous le prétexte qu'il faut alimenter les caisses. Mais les retraites par capitalisation permettraient aux secteurs financiers, avec l'épargne des salariés placée par leurs soins et gérées par les banques et autres établissements privés, de disposer de sommes colossales pour alimenter les circuits financiers. Et Jospin tout comme Chirac et les autres projettent rien moins que les aider dans cette voie.

Des experts financiers avancent le chiffre de 10 milliards d'euros qui, pour commencer, pourraient annuellement venir « accroître la dotation du fonds de réserve des retraites ». On comprend que les requins de la finance soient attirés et on comprend également la colère que cela peut déclencher parmi tous les travailleurs, quel que soit leur âge, qui s'inquiètent, à juste titre, de l'avenir que leur prépare les deux prétendants au fauteuil présidentiel.

L.P.

## Mont-Blanc GAYSSOT DANS LE TUNNEL



Ouvrira, ouvrira pas aux poids lourds, et quand ? Le tunnel du Mont-Blanc est toujours interdit pour le moment aux camions. Il a d'abord été question de l'entrouvrir seulement pour le passage des 19 tonnes maximum (à peine 5 % du trafic des poids lourds), puis même cette décision a été reportée, au motif d'une mésentente avec les autorités italiennes.

Il est maintenant question d'un nouvel échelonnement, mais plus personne n'est sûr de rien. En attendant les riverains de la vallée de Chamonix réaffirment leur hostilité au passage des gros camions, indépendamment des garanties de sécurité du tunnel refait. Ils ne veulent plus de bruit, de pollution, de trafic insensé, un point c'est tout. Les automobiles et les petits camions d'accord (il faut bien laisser venir et ravitailler les touristes !) mais rien au-delà.

Quant aux riverains de la vallée de la Maurienne, la vallée qui, un peu plus au sud, mène au tunnel du Fréjus, ils en ont plus qu'assez du surcroît de trafic, et ont manifesté pour que ceux de Chamonix reprennent leur part des gros poids lourds.

De leur côté, les représentants patronaux du transport routier protestent, les autorités et le patronat italiens également, réclamant la réouverture sans restriction du tunnel. Coincé entre toutes ces exigences contradictoires, il semble que le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot ait décidé de faire du surplace, en attendant le passage des élections, présidentielle d'abord, et peut-être même législatives : on parle d'une réouverture totale du tunnel du Mont-Blanc au mois de juin.

Cette impasse, ou cet embouteillage, comme on voudra, est le résultat de dizaines d'années de politique du « tout camion » sacrifiant le transport ferroviaire, ce qui pose un gros problème sur l'ensemble du réseau routier du pays, et qui devient franchement dément lorsqu'il s'agit de franchir les Alpes.

Depuis fort longtemps on parle du « ferroutage », qui consiste à charger les camions, ou seulement leurs remorques, sur des wagons. Cela se pratique en Suisse, c'est donc parfaitement possible.

Evidemment il faut mettre des tunnels ferroviaires au gabarit, et aménager des gares avec des quais de chargement et déchargement spéciaux, mais c'est tout de même moins fou que de faire franchir les Alpes par route à des dizaines de milliers de camions.

Mais depuis qu'on en parle, et notamment depuis que les transports sont gouvernés par un ministre du PCF, on n'a pas vu la moindre première pierre, le moindre coup de pioche annonçant la mise en place du ferroutage. Seulement des discours.

Le PCF est satisfait de ses ministres, qui pèsent, selon lui, dans le bon sens sur les décisions gouvernementales. Mais en ce qui concerne les transports, et en particulier le rapport rail-route, on ne voit pas ce que Gayssot a fait de positif durant son mandat. Il s'est même surtout montré attentif aux exigences du patronat, celui du transport routier ou d'ailleurs.

Gayssot prétend rouler à gauche, mais pour le moment il semble surtout conduire beaucoup de monde dans le mur.

André VICTOR



Manifestation en janvier 2002.

Israël - Palestine

# LA GUERRE TOTALE DE SHARON MÈNE DANS L'IMPASSE LES DEUX PEUPLES

Expulser Arafat des Territoires palestiniens : c'est ce qu'a proposé le Premier ministre israélien Sharon le 2 avril, alors que depuis plusieurs jours son armée avait pris le contrôle des abords immédiats du bureau du dirigeant palestinien, à Ramallah. En même temps, des colonnes de l'armée israélienne prenaient le contrôle, après Ramallah, des principales villes de Cisjordanie qui étaient passées sous contrôle de l'Autorité palestinienne, les dirigeants israéliens annonçant que cette occupation militaire pourrait durer plusieurs semaines.

Le gouvernement de Sharon a choisi la guerre totale contre le peuple palestinien, et la destruction systématique de ce qui faisait l'Autorité palestinienne, telle qu'elle était prévue par les Accords d'Oslo. Après avoir détruit ses bâtiments officiels, occupé et détruit sa radio, bombardé les bâtiments de ses services de police, coupé l'eau et l'électricité à son leader, il ne lui resterait plus en effet qu'à expulser celui-ci, si du moins

Arafat était prêt à accepter « l'aller simple » que lui propose Sharon.

Oui, les dirigeants israéliens ont choisi consciemment la guerre, même s'ils continuent à prétendre que c'est Arafat qui les y aurait contraints en ne luttant pas sérieusement contre le terrorisme, alors qu'ils lui ont retiré systématiquement tout moyen d'agir. Les justifications de Sharon ne sont là que pour servir à une partie de l'opinion israélienne, aux journalistes occidentaux toujours soucieux de distribuer également les torts entre Israéliens et Palestiniens, ou aux dirigeants américains comme Bush qui déclarent « comprendre Sharon » quand il dit lutter « contre le terrorisme ». Et l'on croit rêver quand on entend ces mêmes dirigeants déclarer avec satisfaction avoir reçu l'assurance de Sharon qu'il ne serait pas attenté à la vie d'Arafat, au moment même où l'armée tire à la mitrailleuse lourde aux abords de son bureau...

En fait, comme l'observait une partie de la presse,

les autorités israéliennes sont loin d'avoir eu la même attitude vis-à-vis de l'organisation islamiste Hamas, l'organisation qui revendique pourtant la plupart des attentats-suicides commis en Israël. C'est évidemment un choix politique : détruire l'autorité d'Arafat, quitte à favoriser les organisations islamistes et quitte à le payer d'une recrudescence des attentats-suicides qui font des dizaines de morts parmi la population israélienne ; c'est aussi une façon de justifier la politique de Sharon lui-même qui consiste à employer la force pure, le rouleau compresseur de l'armée, pour tenter de briser les Palestiniens en disant, comme le font tant de groupes d'extrême droite israéliens : « Vous voyez bien qu'avec les Arabes on ne

peut employer que la force »...

En fait, il y a maintenant 35 ans qu'Israël occupe la Cisjordanie et Gaza et il n'est pas question pour Sharon d'admettre de devoir partir. Suivant une politique classique des dirigeants sionistes, des « faits accomplis » ont été créés par l'implantation de colonies juives dans les Territoires, et il s'agit de les maintenir même si elles sont entourées de l'hostilité des Palestiniens chassés de leurs terres, parqués dans des camps de réfugiés, refoulés sur un territoire en « peau de léopard » sillonné par les routes stratégiques réservées aux colons et à l'armée israélienne. Sharon espère seulement qu'à la longue les Palestiniens se résigneront, que beaucoup ne supportant plus la situation prendront le che-

min de l'exil et que les autres finiront par accepter l'occupation, avec tout au plus un semblant de pouvoir autonome sous surveillance étroite de l'armée israélienne : un nouvel apartheid au Proche-Orient, tel est le projet de Sharon, même si ce projet ne dit pas son nom, aidé par l'attitude des dirigeants occidentaux, américains en particulier, qui détournent le regard en faisant semblant de ne pas le voir.

Pourtant, même avec toute la puissance militaire de l'armée israélienne, même avec l'assurance du soutien américain, Sharon ne vaincra pas plus le peuple palestinien que l'armée française n'a pu vaincre le peuple algérien ni qu'aucune armée engagée dans ce type de sale guerre coloniale. Sa politique

## BUSH CHOISIT DE LAISSER FAIRE SHARON

Il y a trois semaines, le vice-président des Etats-Unis avait fait la tournée de ses alliés dans le monde arabe. Il venait y chercher un éventuel soutien si Washington se décidait à s'en prendre à l'Irak. Mais le représentant des Etats-Unis s'était surtout entendu dire que ceux-ci devraient tenter de calmer le jeu au Proche-Orient en pesant de tout leur poids pour modérer la politique israélienne. Bien des observateurs en avaient espéré un changement de cap de l'administration Bush. En déclarant qu'il « comprenait » Sharon, le président Bush confirme que les Etats-Unis sont surtout décidés à laisser les dirigeants israé-

liens agir à leur guise.

Dans les premiers mois où l'administration Bush était aux affaires, elle a montré nettement une parfaite indifférence vis-à-vis des affrontements entre Israéliens et Palestiniens. Son souci principal semblait être de se dégager du processus de paix dans lequel son prédécesseur, Bill Clinton, avait paru plus engagé. Les Etats-Unis n'avaient plus envie de faire semblant de pousser dans le sens de la paix dans cette région.

Au cours de la période la plus récente, l'administration américaine a semblé montrer des signes inverses. Elle a été la principale instigatrice de la résolution n° 1397 adoptée par



Le gouvernement israélien tente de briser tout un peuple.

les Nations unies, le 13 mars dernier, qui défendait, pour la première fois « la vision d'une région dans laquelle deux Etats, Israël et la Palestine, vivent côte à côte à l'intérieur de frontières reconnues et sûres ». Les Etats-Unis ont même semblé confirmer ce vote, samedi 30 mars, en votant une autre résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU, appelant les Israéliens à se retirer de Ramallah et des Territoires palestiniens.

Mais, finalement, au moment où Sharon intensifiait à nouveau sa guerre, et faisait revenir ses chars dans plusieurs villes des Territoires palesti-

niens, Bush a lancé qu'il « comprenait » Sharon.

Bien sûr, le Bush qui vient de terroriser les populations afghanes comprend très bien le Sharon qui fait la guerre aux populations palestiniennes. Mais Bush entendait ainsi dire à Sharon qu'il a le feu vert.

On a vu bien des fois les présidents américains se retrancher derrière telle ou telle résolution de l'ONU pour justifier une intervention américaine contre tel ou tel Etat lui faisant de l'ombre. On pense à l'Irak par exemple. Mais le président américain n'a pas la même attitude quand l'Etat en cause est un de ses alliés sûrs.

Bush n'a pas cherché à rappeler, avec fermeté, au Premier ministre israélien, les résolutions des Nations unies le concernant - cela est une indication du peu de valeur qu'il faut y attacher -, il s'est contenté de rappeler en termes vagues à Sharon qu'un jour ou l'autre il faudra bien faire la paix avec les Palestiniens. Et, en attendant, rien ne presse.

Le refus des Etats-Unis de freiner les ardeurs de Sharon est un encouragement à sa politique répressive. Et Sharon ne se l'est pas fait dire deux fois.

J. F.

Argentine

APRÈS  
LA CRISE MONÉTAIRE,  
LE RETOUR DE L'INFLATION

**Le long week-end pascal (cinq jours de congés en Argentine) a offert une accalmie sur le marché monétaire argentin, car les marchés des changes étaient fermés. Les jours précédents, la monnaie argentine avait vu sa valeur brusquement chuter, le dollar valant jusqu'à quatre pesos, pour finalement se stabiliser à 2,85 pesos. On est très loin de la valeur initiale (1,40 peso pour un dollar) quand le président Duhalde avait abandonné la parité « 1 dollar égale 1 peso », en arrivant au gouvernement au début de cette année.**

On est loin également de ses promesses selon lesquelles la valeur du peso ne tomberait pas plus bas que 1,70 peso pour un dollar. Mais s'il n'en a rien été, c'est que la partie de la population qui en avait les moyens a fait la queue, jour et nuit, pour convertir ses économies de pesos en dollars, par crainte d'un retour de l'hyperinflation (à la fin des années quatre-vingt, la hausse des prix avait atteint les 5 000 % !) et pour tenter ainsi de préserver ses économies.

Jusqu'à présent, le président péroniste n'a pas non plus réussi à convaincre le Fonds monétaire international de lui accorder les crédits qu'il estime nécessaires pour faire face à ses échéances (il espère un prêt de 9 milliards de dollars). Les allées et venues entre les dirigeants argentins se rendant à Washington et les missions du FMI venant à Buenos Aires se sont multipliées, mais pour le moment le gouvernement argentin reste bredouille.

Depuis l'explosion sociale qui a fait tomber deux présidents argentins à la fin de l'année dernière, crise politique elle-même issue de la menace permanente de banqueroute d'un État extrêmement endetté, le FMI campe sur ses positions : c'est à l'État argentin de faire la démonstration qu'il fait tout pour assainir ses finances, c'est-à-dire qu'il met en place des mesures de rigueur budgétaire. Une démonstration que le gouvernement argentin tarde à faire, pour ne pas se retrouver à son tour confronté à la contestation de la rue.

Duhalde avait d'abord espéré qu'en laissant filer la

valeur du peso par rapport au dollar, il amadouerait les banquiers du FMI, mais ceux-ci lui en demandent plus. Au fur et à mesure que l'État argentin a marché vers la banqueroute, il a multiplié la monnaie de singe, des bons d'achat, qu'on appelle « patacones » ou « licop », et qui ont permis dans la moitié des provinces argentines de régler les salaires des employés des collectivités territoriales. Ces bons représentent près de 40 % de la monnaie en circulation. Le FMI souhaiterait que le gouvernement argentin y mette un terme, car ces émissions de bons creusent évidemment le déficit des provinces et donc de l'État argentin. Mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Les employés des provinces, quand ils ne reçoivent plus leur salaire, sont eux aussi prompts à descendre dans la rue.

Par ailleurs, la dévaluation du peso entraîne évidemment la hausse des prix. Les associations de consommateurs estiment que la hausse des prix a atteint 15,5 % au cours du mois de mars, et près de 30 % depuis le début de l'année. Et avec la dégringolade du peso, on a vu les prix s'envoler, en tête les produits de première nécessité, comme le pain. L'Argentine reste l'un des principaux producteurs de céréales de la planète, mais les mécanismes aberrants du système capitaliste pourraient faire que la population de ce pays se retrouve en pénurie de pain !

Faute de prêts, le gouvernement cherche donc les moyens pour financer les promesses les plus indispensables qu'il a pu faire. Mais là encore il se débat dans des contradictions quasi insurmontables. Duhalde est venu à la tête de l'État en se faisant notamment le porte-parole des entreprises exportatrices. Et de ce point de vue, la déva-

luation du peso a été un atout pour ce secteur de l'économie argentine. Mais, il lui faut maintenant trouver les moyens de financer une partie de ses promesses en matière d'aide sociale. Et, pour cela, il envisage maintenant de taxer les exportations agricoles de 10 à 20 %.

Il faut dire que les attentes de la population pauvre sont grandes. Car la situation s'est encore aggravée. En cinq ans, le revenu moyen des Argentins a baissé de 65 % en valeur réelle. Il y a maintenant la hausse des prix, la pénurie de produits de première nécessité, le manque de médicaments, sans compter que le mois de février a été marqué par une importante vague de licenciements faisant disparaître 75 000 emplois.

Parmi les promesses de Duhalde, il y avait notamment celle d'une sorte de minimum social, d'autant plus attendu qu'il n'existe ni RMI ni allocations de chômage. Or, la population la plus pauvre ne peut pas attendre indéfiniment. C'est tous les jours que se joue sa survie, comme sont venus le rappeler plusieurs pillages de magasins dans la banlieue de la capitale et dans la province de Buenos Aires, au cours du même week-end de Pâques.

Coincé dans les mêmes contradictions que ses prédécesseurs, le gouvernement Duhalde pourrait très bien connaître le même sort. Il ne s'en sortira pas en répétant comme il le fait que la sortie de crise est pour juin ou juillet prochains. Et d'autant moins qu'une partie de la population reste très mobilisée, que cela soit dans les syndicats, les mouvements de chômeurs ou les assemblées populaires de quartiers.

Jacques FONTENOY



mène à l'impasse, et pas seulement malheureusement Sharon lui-même, mais avec lui le peuple israélien.

Car au bout de cette politique, il n'y a évidemment pas plus de sécurité pour le peuple israélien lui-même : il y a le bouclage militaire des Territoires, la mobilisation des réservistes israéliens pour un temps indéterminé, d'énormes dépenses pour la guerre, l'engluement de l'armée dans des tâches de police censées « extirper le terrorisme » et qui ne feront que multiplier les vocations de jeunes Palestiniens à se faire sauter avec une bombe en tuant le plus d'Israéliens possible.

L'intérêt de la population israélienne ne se confond pas avec celui de Sharon, ni d'ailleurs avec celui des dirigeants travaillistes qui, en toute lâcheté, s'alignent sur celui-ci. La majorité de la population d'Israël souhaite sans doute continuer à vivre

dans la région sans être pour autant les oppresseurs d'un autre peuple, dans une véritable coexistence avec les Palestiniens et avec les Arabes en général. Pour elle il n'y a pas d'autre choix. La politique de Sharon – comme d'ailleurs celle des attentats aveugles du côté palestinien – est criminelle car elle crée un fossé de haine qui ne peut qu'éloigner cette perspective. Mais tôt ou tard il faudra bien en arriver là.

Rompre avec cette politique de guerre, cela peut dépendre d'une partie de la population israélienne, comme ces réservistes de l'armée qui refusent, de plus en plus nombreux, de servir dans les Territoires. Il faut souhaiter, et c'est le seul espoir dans la situation actuelle, que de plus en plus d'Israéliens refusent de s'engager dans l'impasse où les mène Sharon.

André FRYs

DES ACTIONS ODIEUSES ET IMBÉCILES

A travers différentes attaques contre des synagogues à Lyon et Strasbourg au début du week-end de Pâques, et surtout l'incendie d'une synagogue à Marseille, semblent s'être manifestées en France les répercussions du conflit du Proche-Orient.

Si, comme c'est possible, ces attentats sont le fait de groupes qui croient ainsi se solidariser avec le peuple palestinien, c'est absurde et criminel.

S'en prendre aux synagogues en France, cela signifie assimiler les Juifs de France à la politique menée par Sharon en Palestine, et c'est le plus mauvais service à rendre aux Palestiniens.

La politique de Sharon mérite d'être dénoncée mais ce n'est pas en perpétuant des actes imbéciles contre ces lieux de culte que l'on peut faire avancer d'un pouce la cause palestinienne.

C'est d'autant plus stupide que de tels actes, en se répétant et en se multipliant, alimentent surtout le fonds de commerce du racisme. Et l'on sait que ceux qui tentent de prospérer sur ce terreau ne font pas de détail et ont autant de haine à l'égard des Maghrébins que des Juifs. Et la politique du pire ne vaut pas mieux en France qu'en Israël ou en Palestine.

J.F.

Nos lecteurs nous écrivent  
LIBRAIRIE SACCAGÉE

Le vendredi 22 mars, à Ivry-sur-Seine, en plein après-midi (16 heures), un commando a saccagé la librairie « Envie de lire ». C'est aux cris de « A bas ces livres de m... » qu'ils ont inscrit des graffitis, piétiné, aspergé et souillé de peinture blanche la librairie. Deux militantes d'une association « Une charrette pleine d'étoiles », amies du livre et de la librairie, ont été agressées devant les yeux de deux enfants venus lire des bandes dessinées.

Cette librairie est connue pour être un lieu de rencontre, de discussion, d'échange, de vie et d'activités militantes ; elle cherche à développer des débats politiques et est en relation avec

plusieurs associations. Elle héberge dans ses locaux la section francilienne de l'Association des Palestiniens en France, et il est bien possible que cette agression soit une mesure de rétorsion pour cela.

Dès le vendredi soir, un rassemblement s'est tenu devant la librairie. Un autre a eu lieu le mardi 26 mars, regroupant près de 200 personnes. Tous étaient venus dénoncer cet acte de saccage, qui est une attaque à la liberté de chacun de lire les livres qu'il souhaite.

Une pétition circule, appuyée par des associations et des maisons d'édition.

Une lectrice d'Ivry (Val-de-Marne)

## Hôpital de Grenoble

**Depuis le vendredi 22 mars, les médecins et le personnel du CMSF (Centre médico-social de la femme) du CHU de Grenoble sont en grève illimitée et n'assurent donc plus les 35 à 40 interruptions volontaires de grossesse qu'ils pratiquent habituellement en moyenne par semaine.**

La décision de se mettre en grève n'a pas été prise à la légère. Elle constitue une étape dans une lutte engagée depuis plus de deux ans contre une décision de la direction de délocaliser le CMSF et le disperser en trois sites différents dans l'hôpital.

Les membres du CMSF pensent qu'avec ce projet, la spécificité de leur activité est menacée. En effet, tous volontaires, ils ont à cœur d'assurer la meilleure prise en charge médicale, humaine, psychologique de la femme qui désire interrompre une grossesse. Et cela

commence dès la prise de contact et va bien au-delà de l'IVG.

S'ils sont intégrés au service gynécologie obstétrique, comme c'est prévu, ils craignent que les IVG ne soient pas considérées comme prioritaires et passent après le reste, si on a le temps, si on a le personnel disponible.

Le personnel du CMSF n'est pas formellement opposé à la délocalisation, s'il n'y a pas d'autres possibilités, d'autant que cette restructuration serait temporaire, en attendant la construction d'un hôpital couple-enfant, d'ici cinq ou six ans. Mais ils refusent cette délocalisation qui signifie la dissolution du centre et, afin de garantir les meilleures conditions aux femmes qui ont recours à l'IVG, ils exigent :

- Un seul responsable médical pour l'unité ;
- Un cadre unique responsable pour gérer le fonctionnement de l'équipe ;
- Un personnel affecté uniquement à l'unité ;

- Une autonomie de gestion.

Les hommes et les femmes du CMSF, mais aussi les membres du Planning familial, ceux de la CADAC (Confédération des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception), ou de l'ANCIC, une Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception, se battent pour que soit appliquée la loi sur l'autorisation de l'IVG et pour qu'à terme, le nombre d'IVG diminue encore. Mais sous de multiples prétextes, cette loi est sans cesse remise en cause. Lors de la nouvelle loi sur l'allongement des délais de l'IVG, M. Aubry avait fait attribuer une somme d'argent pour les centres d'IVG. Où est-elle passée ? Qui en a vu la couleur ? La ministre avait aussi promis que la pilule de la troisième génération tomberait dans le domaine public avant le deuxième semestre de l'an 2000 et donc coûterait moins cher. Ce n'est pas encore fait, et le prix de la pilule peut être dis-

suasif pour des jeunes qui n'ont pas beaucoup de moyens. La campagne pour la contraception prévue annuellement depuis 2000 a vaguement vu le jour en 2001. Par ailleurs, les tarifs d'une IVG n'ont pas augmenté depuis 1991. Mais les établissements privés refusent d'en pratiquer, car cela ne rapporte pas assez.

Quant à l'interruption médicamenteuse de grossesse qu'il faudrait développer et populariser, les décrets ne sont pas encore passés au Conseil d'Etat. Un dossier-guide d'information a été réalisé, mais il n'est pas encore distribué. C'est donc au niveau même de l'Etat que l'application de cette loi est entravée. Mais au niveau local aussi.

Ainsi, l'hôpital de Bourgoin (en Isère) vient de fermer son centre d'IVG car les médecins, en conflit avec la direction, viennent tous de démissionner. A la Clinique mutualiste de Grenoble, les médecins IVG viennent d'être remplacés par des médecins qui ne pratiquent

pas d'IVG.

Bien qu'en grève totale, le personnel du CMSF ne laisse pas tomber les femmes qui s'adressent à lui et s'arrange pour qu'elles soient prises en charge par d'autres centres. Mais il proteste et a déposé un référé devant le tribunal administratif car, depuis le 25 mars, la direction a assigné un médecin pour assurer un service minimum quotidien et, à partir du 2 avril, elle en assigne deux. Autrement dit, la totalité des médecins du CMSF est empêchée de faire grève.

Le 11 avril, la responsable du « groupe national d'appui », un groupe mis en place par le gouvernement et censé aider au fonctionnement des centres d'IVG, vient à Grenoble. Le personnel l'attend de pied ferme et a bien l'intention de se faire entendre. D'autres actions sont prévues. L'équipe du CMSF et les associations qui l'entourent sont déterminées à ce que ce centre continue d'exister et de fonctionner dans les meilleures conditions.

## Solectron Longuenesse (Pas-de-Calais)

**Le 28 mars, Solectron a annoncé la fermeture de l'usine de Longuenesse, dans le Pas-de-Calais, avec 438 suppressions d'emplois, et aussi des suppressions d'emplois à l'usine de Pont-de-Buis. C'est le coup de massue pour le personnel de cette ancienne usine Ericsson, qui ne s'attendait pas à la fermeture.**

Il y a deux ans en effet que, le 1<sup>er</sup> avril 2000, la société Ericsson de téléphonie (ex-CGCT, ex-MET) cédait l'usine de Longuenesse au groupe américain Solectron, soustrayant de l'électronique. A l'époque, les salariés de MET, très méfiants de cette transaction entre Ericsson et Solectron, avaient réclamé une prime de transfert. A son arrivée, la direction de Solectron France, dont le siège est à

Bordeaux, s'était voulue rassurante et déclarait qu'« une nouvelle aventure était en route ». La société Solectron a alors annoncé des embauches et fait des demandes de subventions au Conseil régional.

A l'été 2000, l'usine battait des records de production et tournait à fond avec 800 personnes, dont de nombreux intérimaires. En juin 2001, un premier plan social entraînait la suppression de 105 emplois. En février 2002, un deuxième plan social supprimait encore 88 emplois. Bien entendu, la direction de Solectron invoqua les difficultés du marché mondial de la téléphonie, mais se garda bien de parler des bénéfices engrangés.

Maintenant, la direction nous demande de terminer

les commandes en cours en attendant la fermeture début 2003. Mais elle a en plus le cynisme d'annoncer la délocalisation de productions en Roumanie et en Chine pour « rationaliser » comme elle dit. En fait, il s'agit avant tout de maintenir et même d'augmenter ses profits. Et pour faire soi-disant du social, la direction propose 150 mutations sur le site de Bordeaux, sans aucune garantie dans la durée.

« Solectron : l'aventure se transforme en cauchemar ». C'est ce qui était écrit sur des pancartes lors de la manifestation du mardi 2 avril qui a regroupé près de cinq cents personnes dans les rues de Saint-Omer. C'est la première fois que nous descendons dans la rue. Nous n'avons pas l'intention d'en rester là, car

nous refusons d'être jetés comme des kleenex. Et de

nombreux jeunes ont crié : « Solectron ! Du pognon ! »

# ENCORE UNE FERMETURE D'USINE !

## ARCELOR

### TOUT POUR LES ACTIONNAIRES

Les dirigeants du trust de l'acier Arcelor (fusion d'Usinor, d'Arbed au Luxembourg et d'Aceralia en Espagne) concentrent et restructurent, en supprimant des milliers d'emplois. Après Cokerill en Belgique, c'est maintenant la fermeture de S o l l a c - B i a c h e (Pas-de-Calais) avec 423 salariés. Et ils affirment « qu'il y a une usine à chaud de trop dans le groupe », soit la suppression d'au moins deux mille emplois supplémentaires.

Depuis le début de la

cotation d'Arcelor en Bourse le 18 février, le cours de l'action a augmenté de 15 %. Car, malgré 720 millions d'euros de pertes pour 2001, les actionnaires viennent de recevoir 100,7 millions d'euros de dividendes.

Mais pour les travailleurs de Sollac à Dunkerque, il n'y a pas eu de prime d'intéressement au quatrième trimestre et la prime de participation 2001 a été infime, souvent moins de 80 euros... Les parasites prospèrent sur l'appauvrissement des travailleurs

Collège Edouard-Vaillant  
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

## GRÈVE POUR PLUS DE MOYENS

Les enseignants du collège Edouard-Vaillant de Gennevilliers ont appris fin février que l'administration voulait leur supprimer l'équivalent de deux sections, cela sans la moindre raison puisque l'établissement est un grand « médaillé » du ministère, classé en « Zone d'éducation prioritaire », en « Zone sensible » ainsi que « Plan violence » et « PEP4 » ! Il devrait donc logiquement recevoir des moyens suffisants pour travailler correctement. Pourtant l'établissement est passé en dix ans de 629 à 865 élève

et dans le même temps les heures d'enseignement ont diminué de 11 % !

Alors, devant ce mauvais coup, les professeurs ont eu le sentiment qu'on leur retirait des moyens précisément parce qu'ils ont des réussites (recul des violences dans l'établissement ; progression de 30 à 60 % pour la réussite au brevet). Ils ont donc fait grève massivement à partir du 1<sup>er</sup> mars. Mais ils n'ont reçu que mépris de la part de l'administration. Ainsi ils ne furent reçus à l'Inspection qu'après huit jours

de grève ; de même le Rectorat fit semblant de discuter le 14 mars alors qu'une lettre envoyée la veille aux parents leur expliquait que les enseignants étaient des « irresponsables ».

Le lendemain trois inspecteurs, puis cinq (!) débarquèrent dans le collège pour tenter une reprise en main, qui échoua. Le lundi 18 mars, les inspecteurs interrogèrent des élèves en essayant de leur faire dire du mal de leurs professeurs ! Et malgré le soutien actif des parents qui occupèrent le collège pendant deux semaines, l'administration joua jusqu'au bout le pourrissement. Après trois semaines de grève, les enseignants ont suspendu leur mouvement le 26 mars. Ils récupèrent 31 des 35 heures que l'administration prétendait leur supprimer dès la rentrée prochaine. Et il est clair pour tous, parents et enseignants, que les enfants des quartiers populaires entrent pour peu de choses dans les calculs des gouvernants.

Collège Jean-Vilar  
La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

## DEUX SEMAINES DE LUTTE

Depuis quelque temps, les conditions de travail se détérioraient au collège Jean-Vilar de la Courneuve, en Seine-Saint-Denis : problèmes de comportement de certains élèves, tensions avec la direction, professeurs absents non remplacés, etc... Les autorités académiques avaient été alertées des problèmes que connaissait le collège, sans pour autant y apporter de réponse suffisante.

Le conseil d'administration du collège, qui s'est tenu le 11 mars et qui devait préparer la rentrée de septembre 2002, a achevé de faire monter la colère : non seulement les conditions prévues pour cette rentrée ne s'amélioreraient pas, mais des heures d'enseignement étaient supprimées en 5e en français, histoire-géographie, mathématiques et anglais et des cours en demi-groupes ne pourraient plus avoir lieu en sciences physiques et en biologie. Ces diminutions d'heures d'enseignement sont le résultat d'une réforme nationale, appelée pompeusement « itinéraires de découverte » où l'élève devra effectuer des

projets liés à plusieurs matières... et qui a pour première conséquence de diminuer les heures de cours dans les matières principales.

Tout cela a fait que, le jeudi 14 mars, nous sommes partis en grève reconductible. Ce mouvement a été suivi massivement pendant deux semaines. Les parents d'élèves, rencontrés à deux reprises par les grévistes, ont relayé le mouvement par une pétition de soutien et l'organisation d'une « journée école déserte » le vendredi 22 mars.

Au cours du mouvement, une assemblée générale des enseignants de la ville, de la maternelle au lycée, a été organisée. Même si nous nous sommes retrouvés peu nombreux (quatre établissements sur 28), la quinzaine d'enseignants présents a pu constater que les problèmes que chacun rencontre dans son travail sont les mêmes. C'est ce qui nous a amenés à commencer l'élaboration d'une plate-forme de ville pour La Courneuve. Les grévistes de Jean-Vilar réclament, pour améliorer les conditions de travail, une

réorganisation du fonctionnement de l'établissement et des moyens supplémentaires d'encadrement et d'enseignement correspondant à ceux alloués aux « établissements sensibles » (nous ne sommes « que » ZEP, c'est-à-dire zone d'éducation prioritaire). Nous avons été reçus plusieurs fois sur ces revendications à l'inspection académique de Bobigny, dont une

## Pollution LES CHAMPIONS DE L'IMPUNITÉ

Lors de la Semaine internationale de la mer, il a été rappelé que les déballastages et les dégazages sauvages des navires nettoyant leurs cuves en pleine mer pendant une année représentent jusqu'à dix fois la pollution engendrée par le naufrage de l'Erika.

Et ceux-ci ne sont quasiment pas sanctionnés. Sur l'année 1999, 308 pollutions de ce type ont été détectées, seuls 30 navires ont été identifiés et 27 condamnés.

Depuis décembre 1999, une série de textes a renforcé la répression de tels actes. Les amendes ont atteint un seuil suffisant pour être supérieures aux coûts du dégazage dans les ports. Le capitaine n'est plus le seul à être mis en cause, dorénavant l'exploitant ou le propriétaire en sont tenus aussi responsables. L'État a prévu d'autre part la construction d'installations spécialisées de dégazage et la nomination

de 30 officiers chargés de ces affaires.

Cependant les donneurs d'ordre ne sont toujours pas mis en cause et sanctionnés. Des trusts tels que TotalFinnaElf, qui affrètent des tankers-poubelles comme l'Erika pour transporter le pétrole brut qu'ils raffinent, continueront à privilégier leurs profits au détriment entre autres de l'environnement, et ne seront quasiment jamais inquiétés.

Alors que les deux principaux candidats à la présidentielle parlent abondamment d'insécurité et de délinquance et proposent l'impunité zéro de chaque acte malveillant, quelle que soit son importance, on peut s'étonner qu'ayant eu au minimum cinq ans pour régler ce problème, celui-ci en reste au même point d'après les chiffres des propres services de l'État. A moins que l'impunité zéro ne concerne que « les petits poissons ».

E.L.



Manifestation d'instituteurs à Nantes, mais cette revendication est valable partout !

fois dans le cadre d'une journée d'action départementale, avec une dizaine d'autres établissements en lutte. Au final, une réorganisation des services de direction et de vie scolaire est en cours et quelques moyens supplémentaires, mais encore largement insuffisants, ont été accordés pour la rentrée prochaine.

Bien qu'estimant que le

compte n'y est vraiment pas, l'assemblée générale des grévistes, réunie le mercredi 27 mars, a décidé la grève pour ce jour et la suspension après. Ce mouvement a aussi été l'occasion pour tous, et en particulier pour les nouveaux arrivés (et ils sont nombreux !), de vivre ensemble, de se retrouver, de construire et partager un combat commun... et de cela, on se souviendra !

Renault  
Véhicules  
Industriels  
Vénissieux  
(Rhône)

# L'INTÉRIM, UNE BONNE AFFAIRE POUR LA DIRECTION

Depuis des années, plusieurs centaines d'intérimaires travaillent en permanence chez Renault Véhicules Industriels (RVI) à Vénissieux, en banlieue lyonnaise.

Les 20 et 21 janvier derniers, à la demande de militants de la CGT, l'inspectrice du travail est donc venue contrôler leurs contrats pour vérifier la justification de ce recours à un nombre important d'intérimaires. Cette vérification a été effectuée sur plusieurs centaines d'intérimaires qui ont travaillé en 2001 à l'Usine Moteurs, le secteur le plus important. Mais la situation est la même dans les autres bâtiments de Vénissieux, à la PR, à

l'Emboutissage ou à la Fonderie.

Depuis le début de l'année 1998, il y a eu en moyenne 320 intérimaires présents, dont 175 pour l'Usine Moteurs, alors que l'usine de Vénissieux compte 1400 ouvriers. Leur nombre, sur cette période, n'est jamais descendu au-dessous de 149 et il est monté jusqu'à 688. Depuis le début de l'année 2002, en deux mois et demi, ce sont encore 207 intérimaires qui sont venus travailler ici. Et c'est la même situation dans tout le groupe RVI, à l'Usine Ponts à Saint-Priest, à Bourg, à Limoges ou à Blainville.

L'inspectrice a relevé de nombreuses infractions.

L'immense majorité des contrats est justifiée par un très vague « surcroît temporaire d'activité » qui dure depuis des années. La définition des postes de travail est imprécise, avec des indications comme « usinage de pièces de moteurs » qui peuvent concerner des dizaines de postes différents. RVI ne respecte pas le délai de carence, c'est-à-dire l'obligation de ne pas faire travailler un nouvel intérimaire avant qu'une période correspondant au tiers de la mission du précédent se soit écoulée. Des intérimaires étaient encore présents dans l'entreprise alors que leur contrat de mise à disposition était terminé. Certains

ont huit ou neuf avenants à leur contrat de travail. Enfin, l'inspection du travail a constaté la discrimination salariale envers le personnel féminin.

L'inspectrice avait demandé à la direction de se mettre en conformité avec la loi dans un délai de un mois, c'est-à-dire avant le 20 mars. Dans sa réponse, la direction a pris l'engagement de réaliser une dizaine d'embauches d'ici fin avril. C'est un premier recul mais c'est loin d'être suffisant, puisque le rapport relevait des irrégularités dans l'emploi de plus de 200 intérimaires.

La direction se sert des intérimaires pour pouvoir, du jour au lendemain, diminuer les

effectifs et augmenter la productivité. Et ce sont les intérimaires qui sont les premières victimes d'accidents du travail. Ainsi, en août 2000, un jeune intérimaire était victime d'un accident sur un chariot, à la suite duquel il a eu une jambe amputée. Les salariés du secteur se sont mobilisés pour obtenir son embauche ; la direction fait traîner, car en fait elle ne veut pas l'embaucher et l'a fait comprendre.

Pourtant, il n'y a pas si longtemps, elle s'était vantée dans la presse d'avoir une politique exemplaire en faveur des handicapés. Il y a loin des paroles à la réalité...

Correspondant LO

Renault CKD Grand-Couronne  
(Seine-Maritime)

## NON À LA RÉGRESSION SOCIALE !

L'information suivante publiée dans le bulletin d'entreprise l'Étincelle de Renault CKD à Grand-Couronne près de Rouen, le 26 mars, a eu un effet auquel la direction de cet établissement ne s'attendait pas. Sous le titre « Non à la régression sociale ! » il prenait ainsi position.

« La rumeur qui laissait entendre que les nouveaux intérimaires seraient embauchés au coef. 165 se révèle bien vraie.

On nous dit que cela découlerait du nouvel accord sur la professionnalisation des opérateurs (accord signé par des syndicats minoritaires).

Nos collègues intérimaires devraient attendre six mois pour accéder au coef. 170. Et en plus, entre les missions, s'ils ont plus de six mois de coupure, ils retourneraient à la case départ, au coef. 165.

Cela veut dire qu'un nouveau travailleur intérimaire perdra plus de 1000 F par mois !

Cette situation est profondément scandaleuse. Les Renault et les collègues intérimaires doivent tout faire pour stopper cette attaque contre les travailleurs. »

Deux heures après la diffusion du bulletin, des intérimaires avec des délégués CGT et SUD se mettaient en grève le mercredi 27 mars. A Renault Grand-Couronne (qui compte moins de 300 salariés en atelier et un volant de 60 à 80 précaires), c'est la première fois que nos collègues intérimaires réagissent en si grand nombre. C'est peut-être 80 % des intérimaires présents sur le site qui ont participé aux différents débrayages du mercredi. Mais ils ne furent pas seuls : la direction et la maîtrise furent prises au dépourvu par les débrayages du matin qui ont réuni plus de 100 travailleurs (intérimaires et salariés Renault) solidaires.

La direction a convoqué rapidement tous les chefs d'agences d'intérim sur l'établissement. Une délégation de syndicalistes et d'intérimaires fut reçue pour entendre des explications sur les conséquences que produit le nouvel accord pour les opérateurs de fabrication Renault, pour les nouveaux embauchés intérimaires et pour ceux qui ont eu une coupure de plus de six mois entre les missions. A cette réunion, nos collègues intérimaires purent s'exprimer pour dire combien ils trouvaient

scandaleux la façon dont ils étaient traités. Les représentants des entreprises d'intérim jouèrent la carte « nous vous comprenons, mais nous ne pouvons nous mêler des accords internes à Renault » ! Naturellement, les boîtes d'intérim qui prélèvent leur pourcentage sur la vente des bras des intérimaires n'étaient pas, cette fois-ci, du côté de Renault et l'ont bien fait comprendre lors de cette réunion.

L'équipe d'après-midi, en apprenant les événements du matin, a débrayé une heure. La direction et la maîtrise ont ensuite distribué un « mémo » pour tenter de calmer le jeu, où il était dit que contrairement à « ce qu'ont amplifié les porte-voix habituels », rien ne serait changé pour les intérimaires déjà en postes.

Du côté des intérimaires, tout le monde a compris l'enjeu de la répercussion de ce nouvel accord. Et tous espèrent qu'un mouvement à l'échelle du groupe Renault verra le jour. Car tous savent que, sans les intérimaires, tous les sites Renault sont incapables de fonctionner.

Correspondant LO

## LA TRANSPARENCE DES REVENUS ? CHICHE !

À Lyon, les employés des transports en commun (TCL) sont en grève depuis quelque temps déjà afin d'obtenir une augmentation de leurs salaires. Cette augmentation, leur direction la leur refuse. Elle est soutenue en cela par le maire PS de la ville, Gérard Collomb, qui fait chorus avec elle en prétendant que les grévistes auraient des revendications outrancières.

C'est pour tenter de les présenter comme des privilégiés que la direction a eu le culot de faire paraître dans la presse locale des bulletins de paie censés prouver que les TCL versent des salaires de 1500 euros (10 000 F) en moyenne pour des travailleurs ayant dix ans d'ancienneté.

Si tel était le cas, de toute façon, ce ne serait déjà pas le Pérou (et bien moins que ce que gagnent les dirigeants des TCL ou le maire de Lyon, pour ne citer que les détracteurs des grévistes). Mais, en outre, c'est faux : les salaires moyens sont de 300 euros inférieurs à ce que prétend la direction. Et les grévistes l'ont prouvé aux utilisateurs des transports en commun lyonnais en affichant des photocopies de leurs fiches de paie dans des abribus.

En attendant, on n'a ni vu

ni entendu d'hommes politiques ou de journalistes s'indigner de cette publicité patronale, d'ailleurs mensongère, sur les revenus de simples salariés. En revanche, la classe politique et nombre de journalistes poussent des cris d'orfraie chaque fois qu'Arlette Laguiller dit qu'il faudrait rendre publics tous les comptes des entreprises, ainsi que ce que leurs actionnaires et leurs prête-noms touchent comme dividendes et revenus divers. Mais il faudrait être bien naïf pour s'étonner de cette nouvelle illustration de la règle « deux poids, deux mesures » que défendent ces gens-là.

Les patrons connaissent tout ou presque sur ceux qu'ils emploient, y compris bien évidemment leurs salaires, ce qui ne les empêche pas – comme à Lyon – de mentir à ce sujet. Mais pourquoi les salariés, et eux seuls, n'auraient-ils pas le droit de tout connaître de ceux qui les exploitent ? Si on pouvait tout savoir sur les patrons (et les hommes politiques à leur service), on découvrirait que les « difficultés » qu'ils invoquent pour licencier ou bloquer les salaires ne sont le plus souvent que des inventions.

P.L.

Citroën Aulnay-sous-Bois  
(Seine-Saint-Denis)

# MENSONGES SUR LES EMBAUCHES, ET LICENCIEMENTS RÉELS



Depuis un mois, le nouveau véhicule C3 est monté à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois dans la banlieue parisienne. Alors que cette usine était prévue initialement pour produire 1000 véhicules, la direction fait sortir 1800 véhicules avec le même effectif. Et elle voudrait encore supprimer 20 % de postes sur les chaînes alors que dans le même temps elle a augmenté le nombre d'intérimaires employés dans l'usine : ils sont près de 2000 ouvriers à travailler en permanence. Des dizaines de milliers d'autres sont passés à l'usine puis en ont été licenciés... En fait, c'est la

planification d'un véritable volant permanent d'intérimaires ; la loi pourtant n'autorise ce recours qu'en cas d'accroissement temporaire d'activité ! La direction a été condamnée par la justice mais ce ne sont pas les amendes qui la font changer de politique. La précarité dans laquelle elle maintient ces travailleurs lui sert à faire passer les augmentations de cadences pour l'ensemble des travailleurs.

Côté jardin, la direction de l'usine fait dire dans la presse régionale *Le Parisien* qu'elle a réalisé 1800 embauches en trois ans dans une usine ultra-moderne. Derrière ses van-

tardises se cache le fait que, depuis des années, l'effectif de l'usine est resté stable. Et des journalistes plus exigeants auraient pu le vérifier. En fait, ces embauches ne font que compenser les nombreux départs en retraite ou en préretraite qui ont eu lieu depuis trois ans (dans le cadre de la Casa). L'augmentation de la production se fait, d'une part, par l'augmentation des postes tenus en permanence par des intérimaires, d'autre part, par l'augmentation de la production de chaque ouvrier.

Il faudrait rajouter à cela la multiplication des sanctions, plusieurs dizaines de licenciements par an pour créer la pression ! Le dernier exemple est le licenciement d'un jeune ouvrier pour ne pas avoir payé sa carte de transport. Habitant la région de Compiègne, il vient en voiture pour atteindre le point de départ du car de ramassage ; au total, il dépense plus de 1000 francs de transport. Le prix de ces bus est régulièrement augmenté pour pousser à l'utilisation de la voiture personnelle. Beaucoup d'ouvriers pensent que ce transport collectif devrait être gratuit ; comme c'est le cas dans d'autres usines du groupe PSA. La direction a voulu faire un exemple d'autant

plus qu'il s'agit d'un jeune ouvrier connu comme syndiqué CGT et ne se laissant pas intimider. Son licenciement a indigné les salariés. Malgré les pressions de la hiérarchie et les rumeurs propagées pour le déconsidérer, une centaine d'ouvriers ont débrayé dont une partie pour la première fois de leur vie.

La direction voudrait resserrer les boulons pour avoir son lot de C3... mais c'est peut-être la colère de ces milliers de jeunes et moins jeunes qu'elle va déclencher...

Correspondant LO

Renault Lardy (Essonne)

## NETTOYAGE EN GRÈVE

Vendredi 22 mars, des travailleurs du nettoyage employés par la société TFN se sont mis en grève. « *TFN en grève, fini l'esclavage !* », leur panneau résumait les multiples raisons de leur révolte. Entre les bas salaires, aggravés par les temps partiels imposés, les retards systématiques de dix jours sur le virement de la paye, la charge de travail croissante avec l'extension du centre, et les rumeurs non démenties de cinq suppressions de postes, cela faisait plusieurs semaines que le mécontentement et la colère couvaient.

Alors, quand un chef dépêché par la direction de TFN s'est présenté le jour de la grève, les grévistes lui ont imposé de s'expliquer devant eux tous réunis. Et comme il affirmait qu'il « *ne lâcherait pas un centime* », comme il prétendait ignorer le retard sur les payes, les grévistes ont décidé d'interrompre l'entrevue et de poursuivre la grève.

D'emblée, ils se sont adressés aux travailleurs de Renault, et ces derniers ont très vite exprimé leur solidarité. Car les fiches de paye affichées à l'entrée par les travailleuses et les travailleurs de TFN ont été

remarquées, témoignant de salaires compris entre 575 et 748 euros. Et leurs diffusions de tracts ont été accueillies chaleureusement. Une manifestation très animée des 30 grévistes (sur 42 salariés, chefs compris) a traversé le centre avec des haut-parleurs, rencontrant la sympathie des salariés de Renault, qu'on a pu mesurer... au nombre d'autocollants de solidarité qui ont recouvert le site par la suite. Lors du café organisé par les grévistes, une pétition de soutien à l'initiative de la CGT Renault - rejointe par la CFDT - a recueilli 429 signatures. Des salariés ont versé un soutien financier, sans même avoir été sollicités par une collecte !

Le mercredi 27 mars au matin, on a découvert qu'une équipe de nettoyage était rentrée et avait nettoyé le centre pendant la nuit. Ce même jour, une nouvelle entrevue a eu lieu entre les grévistes et la direction de TFN, qui a louvoyé face aux revendications essentielles exprimées, à savoir : une hausse des salaires, l'embauche des CDD en CDI, et le passage des contrats à temps partiel à temps plein. Elle a proposé une prime... que les salariés

de TFN travaillant sur les centres Renault ont déjà touchée, sauf à Lardy. Elle a parlé aussi de repasser à temps plein des salariés dont elle avait réduit les horaires... en leur faisant signer des avenants au contrat de travail qu'ils n'avaient pas compris, sachant mal lire le français. Face à la lutte, le patron s'est donc vu obligé de reculer sur quelques sales coups qu'il avait fait en douce. Mais les grévistes ont compris qu'il ne faisait que régulariser ce qu'il leur avait volé de manière éhontée. La direction de Renault, quant à elle, a prétendu être neutre dans le conflit quand la CGT de Renault a pris position en faveur de la grève en réunion de CE. Mais on sait bien que c'est sa politique de réduction des coûts qui pousse Renault à commander des patrons esclavagistes comme TFN, et les salariés de Renault ne sont pas dupes. Voilà pourquoi ils ont exprimé leur solidarité et leur soutien, et cela est un bon encouragement pour les travailleuses et les travailleurs en lutte !

Correspondant LO

## 7 caisses de retraite détroussées en Bourse

L'affaire est énorme, et c'est sans doute ce qui explique qu'elle a mis tant de temps avant de sortir dans la presse. Fin 2001, le parquet de Nanterre a ouvert une instruction judiciaire contre Cheuvreux, une société de Bourse, pour escroquerie à l'encontre d'au moins sept caisses de retraite.

Cette société aurait détourné au moins une centaine de millions d'euros (soit 700 millions de francs) au détriment de sept grandes caisses de retraite (dont celles du BTP, des navigants de l'aviation civile, des artisans, des anciens combattants et même des experts-comptables !) au fil de tripatouillages financiers et de surfacturations d'opérations de Bourse, ces caisses ayant confié à Cheuvreux le soin de placer les cotisations de leurs adhérents en actions et obligations.

Des responsables ont été sanctionnés, certains renvoyés, d'autres condamnés à des amendes. Et même si Cheuvreux a parlé d'indemniser ses victimes, il y a fort à parier que les caisses de retraite détroussées ne sont pas près de revoir leur argent.

Au moment où Jospin comme Chirac laissent clairement entendre qu'ils sont prêts, une fois passée l'élection présidentielle, à aller dans le sens voulu par les milieux patronaux et financiers, notamment en faisant la part belle aux fonds de pension, le candidat du PS comme le président sortant de droite évitent de parler de ce pillage de plusieurs grandes caisses de retraite. Ne dit-on pas qu'il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu...

P.L.

# UNE DÉMOCRATIE ÉTROITEMENT SURVEILLÉE

**Le feuilleton de la collecte des parrainages nécessaires pour accéder à la candidature à la présidence de la République a relancé le débat sur le caractère plus ou moins démocratique des institutions.**

L'exigence de ces parrainages, nous a-t-on expliqué, constitue un filtre nécessaire afin d'éviter que certains petits malins mettent à profit l'opportunité médiatique qu'offre l'élection présidentielle. Peut-être, encore que lorsque le nombre de parrainages était limité à cent, jusqu'en 1974, il n'y avait pas plus de candidatures fantaisistes que par la suite. Et la règle qui impose que seul les deux candidats qui seront en tête au premier tour pourront postuler au second constitue un filtre bien plus antidémocratique. Car du coup, comme à chaque fois, le futur président de la République accèdera à l'Élysée au lendemain du 5 mai prochain, en ne représentant guère plus que le quart, voire le cinquième des électeurs, autour des 20 à 25 % qui auront voté pour lui au premier tour, si l'on se base sur les sondages actuels. Et encore, sont exclus de ce calcul les abstentionnistes et surtout ceux qui sont écartés du droit de vote, en particulier les travailleurs immigrés.

Mais cette élection n'est pas la pire en ce qui concerne l'accès des candidats aux médias, même s'il règne en ce domaine une disparité importante entre ces candidats. Ce n'est pas non plus celle qui coûte le plus cher, puisqu'une bonne partie des frais de campagne sont pris en charge par l'État et pour chaque candidat.

Rien à voir, de ce point de vue, avec d'autres élections.

Les élections législatives,

par exemple, vont se dérouler quelques semaines après l'élection présidentielle, en juin prochain. Les députés sont élus selon la règle du scrutin uninominal à deux tours. Ce qui signifie qu'un seul député sera élu dans chaque circonscription, soit au premier tour s'il obtient la majorité absolue des votants, soit au second, où il suffit de la majorité relative. S'ajoutent à cela d'autres conditions, seuils pour être présents au second tour, seuils pour pouvoir accéder au remboursement des frais de campagne, qui aboutissent au fait que des millions d'électeurs ne peuvent avoir aucun représentant au Parlement. Il peut ainsi arriver parfois que la majorité des députés soient élus par une minorité d'électeurs, au plan national.

Cela n'a donc rien à voir avec un mode de représentation qui permette à l'ensemble de la population d'être au moins représenté en fonction des différents courants d'opinion qui la composent, ce que permettrait un mode de scrutin fondé sur la représentation proportionnelle à l'échelle nationale. Ajoutons à cela le fait que le pouvoir des députés élus reste limité face au pouvoir du gouvernement et l'on constate que cette démocratie-là n'est en fait guère démocratique.

Mais si les députés ont bien peu de pouvoir et de légitimité, leurs électeurs, eux, en ont encore moins sur ceux qu'ils élisent. Une fois leur représentant élu - représentant, façon de parler, puisque la majorité des électeurs n'a pas voté pour celui qui est élu dans leur circonscription - ils n'ont aucun moyen de contrôle sur lui, encore moins la possibilité de le révoquer, s'il trahit ses engagements, ce qui est la règle. Alors quand ces députés, ces élus, se déclarent les représentants du peuple et

qu'ils prétendent que les élections leur confèrent une légitimité, c'est un abus de langage, pour ne pas dire une imposture. Et il ne s'agit que de l'aspect formel des règles de représentation dont les « démocrates professionnels », juristes, politiciens, journalistes, se gargarisent. Mais, derrière la forme, se cache une réalité, le fait que ceux qui pèsent sur les décisions du pouvoir, grands patrons, industriels et financiers, ne sont, eux, pas élus au suffrage universel, et encore moins contrôlables.

Le minimum pour que les droits démocratiques ne restent pas complètement des mots, ce serait qu'existent des élections au scrutin proportionnel. Et surtout que les élus soient responsables à tout moment devant leurs électeurs, ce qui implique qu'ils soient révocables. Mais quand on ose évoquer cette idée, cela fait hurler les défenseurs du système. Pensez donc, le peuple aurait le moyen de surveiller ces élus, ce serait une véritable dictature. Leur démocratie, tout comme la liberté que l'on évoque au fronton des monuments reste singulièrement surveillée.

Jean-Pierre VIAL

## Les prix et la grande distribution

# HARO SUR LES CONSOMMATEURS !

Dans le cadre du passage à l'euro, et sous la pression du ministère de l'Économie, les professionnels de la distribution et les industriels s'étaient engagés à geler les prix du 1er novembre 2001 au 31 mars 2002. Ce prétendu « pacte de stabilité » était déjà une belle hypocrisie car des petits commerçants aux grandes surfaces, les professionnels de la distribution comme les fabricants qui les approvisionnent ne s'étaient pas gênés pour pratiquer des augmentations préventives. Pendant cette période, ils avaient continué plus discrètement, tandis que l'État lui-même donnait l'exemple en autorisant des augmentations dans les services publics (EDF, transports).

Cette période touchant à sa fin, les représentants de la grande distribution se sont empressés d'avertir que les consommateurs devaient s'attendre à de nouvelles hausses dès le 1er avril. Certains produits de grande consommation devraient ainsi augmenter

de 3,5 voire plus de 10 %.

Pour le président de la Fédération du commerce et de la distribution, cette valse des étiquettes trouverait son explication dans le fait que « *ce sont les industriels qui fixent les prix, nous n'y pouvons rien* ». Comme si les grands groupes de la distribution ne savaient pas, quand c'est leur intérêt, faire pression sur les industriels pour qu'ils abaissent leurs prix ou leur consentent des ristournes ! D'ailleurs, la marge des distributeurs serait passée de 41,5 à près de 46 % en deux ans.

En fait, les grandes enseignes comme les entreprises qui les fournissent s'entendent comme larrons en foire pour faire les poches des consommateurs, afin de satisfaire la soif de profit de leurs dirigeants comme celle de leurs actionnaires.

Il n'y a que pour les salaires que le gel est une réalité, et depuis des années.

A la date du 28 mars, 634 parrainages d'élus étaient parvenus au Conseil constitutionnel en faveur d'Arlette Laguiller, qui était donc largement assurée des 500 signatures nécessaires pour sa candidature.

## Le livre d'Arlette LAGUILLER

### Mon communisme



est disponible, au prix de 13 euros. En librairie ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière  
BP 233  
75865 Paris  
CEDEX 18

Joindre un chèque de 13 euros à l'ordre de : Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette LAGUILLER

### À TOUS CEUX QUI VOUDRAIENT SOUTENIR LA CANDIDATURE D'ARLETTE LAGUILLER

La campagne officielle pour l'élection présidentielle s'ouvre et des personnes ou des organisations ont tenu à manifester publiquement leur soutien à Arlette LAGUILLER.

Nous demandons instamment à tous ceux qui souhaiteraient apporter un soutien public à notre candidate de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec un responsable de LUTTE OUVRIÈRE. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour cette élection. Nous les en remercions d'avance.